

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Rapport financier trimestriel

TROISIÈME TRIMESTRE

30 septembre 2015

(non audité)

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION	3
INTRODUCTION	3
CONTEXTE OPÉRATIONNEL ET PERSPECTIVES POUR 2015	4
POINTS SAILLANTS FINANCIERS	6
RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	7
RÉSULTATS FINANCIERS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ À PRÉSENTER	11
AIDE AU LOGEMENT	11
ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE	14
TITRISATION	21
GESTION DES RISQUES	25
CHANGEMENTS DE PERSONNEL	25
PRINCIPAUX DIRIGEANTS	25
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS	26

RAPPORT DE GESTION

INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion concernant la situation financière et les résultats d'exploitation, qui a été approuvé par le Comité de vérification le 18 novembre 2015, est préparé pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2015 et vise à fournir aux lecteurs un aperçu de notre rendement en le comparant à celui du trimestre précédent, du trimestre correspondant en 2014 et de la même période de neuf mois en 2014. Le rapport de gestion contient des explications sur les écarts importants entre les résultats financiers réels et les cibles énoncées dans le Résumé du Plan d'entreprise qui peuvent influencer sur les trimestres à l'étude et futurs de l'exercice. Le présent rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés trimestriels non audités et le *Rapport annuel 2014*. Les états financiers consolidés trimestriels non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et font l'objet d'un examen de la part des auditeurs externes de la SCHL. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Énoncés prospectifs

Notre rapport financier trimestriel (RFT) contient des énoncés prospectifs qui se trouvent, notamment, dans les sections « Contexte opérationnel et perspectives pour 2015 » et « Résultats financiers par secteur d'activité à présenter » du rapport. Ces énoncés prospectifs comprennent notamment les énoncés relatifs à nos perspectives quant au contexte réglementaire au sein duquel nous exerçons nos activités, aux perspectives et aux priorités pour chacune des activités, ainsi qu'au contexte en matière de risque.

De par leur nature même, les énoncés prospectifs nous obligent à formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques intrinsèques. Ces risques et incertitudes, dont bon nombre sont hors de notre maîtrise, comprennent notamment les conditions économiques, financières et réglementaires à l'échelle nationale et internationale, et pourraient donner lieu à des résultats réels différant significativement des attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs. Les verbes « croire », « s'attendre », « prévoir », « anticiper », « projeter », « planifier », « estimer », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables dénotent généralement des énoncés prospectifs.

L'information prospective contenue dans le rapport financier trimestriel est présentée afin d'aider les lecteurs à comprendre notre situation financière et notre rendement. Cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins et les lecteurs ne doivent pas s'y fier outre mesure. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions actuelles de la direction, et les hypothèses découlant de ces prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions pourraient s'avérer inexactes. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport financier trimestriel.

Mesures non définies par les IFRS

Nous avons recours à un certain nombre de mesures financières pour évaluer notre rendement. Certaines de ces mesures ne sont pas calculées selon les IFRS, ne sont pas définies par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée, de sorte qu'elles pourraient ne pas être comparables à celles d'autres organisations. Ces mesures non définies par les IFRS servent à compléter l'information présentée dans les états financiers consolidés trimestriels non audités et les notes complémentaires préparés conformément aux IFRS et peuvent être utiles pour analyser le rendement et pour comprendre les mesures qu'utilise la direction et qui influencent ses prises de décisions financières et opérationnelles. Les mesures non définies par les IFRS utilisées dans le rapport financier trimestriel sont énoncées dans le glossaire des mesures non définies par les IFRS du *Rapport annuel 2014*.

Les informations à fournir en ce qui concerne les changements de méthodes comptables et les méthodes et estimations comptables critiques se trouvent dans notre *Rapport annuel 2014*. Aucun changement important n'a été apporté aux méthodes comptables durant le trimestre ou les neuf premiers mois de l'exercice.

CONTEXTE OPÉRATIONNEL ET PERSPECTIVES POUR 2015

Les événements ci-après pourraient influencer nos activités futures.

Contexte économique et indicateurs du logement (au 26 octobre 2015)

Le recul prolongé des prix du pétrole a eu des conséquences négatives sur la croissance de l'économie canadienne en 2015. L'incertitude entourant les prix du pétrole et l'incidence de la demande inférieure aux attentes sur les exportations canadiennes se sont traduites par des révisions à la baisse des prévisions de croissance en 2015, selon le consensus du secteur privé¹. Le consensus guide la SCHL dans son appréciation de l'activité économique. Selon les dernières prévisions consensuelles :

- La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel au Canada devrait s'établir entre 0,8 et 1,3 % en 2015, puis entre 1,4 et 2,3 % en 2016.
- Le taux de chômage global au Canada, qui était de 6,9 % en 2014, diminuera légèrement, mais demeurera entre 6,7 et 7,0 % en 2015 et entre 6,5 et 7,1 % en 2016.

Les indicateurs nationaux du marché de l'habitation, comme les mises en chantier d'habitations et le prix MLS^{®2}, n'ont pas reflété la faiblesse de la croissance économique.

En 2015, le secteur de l'habitation a progressé dans certaines provinces, dont l'Ontario et la Colombie-Britannique, en raison de la diminution des prix de l'énergie, de la dépréciation du dollar canadien et de la faiblesse persistante des taux hypothécaires. Cette progression a contrebalancé le ralentissement observé dans les provinces productrices de pétrole comme l'Alberta. Toutefois, cet effet compensatoire s'estompera avec le temps, ce qui devrait freiner les mises en chantier d'habitations et les ventes MLS[®] en 2016. Ainsi, la croissance des mises en chantier diminuera en raison d'un ralentissement de la demande et de la nécessité de gérer les stocks de logements collectifs neufs et invendus, tandis que la hausse du prix MLS[®] ralentira, car les acheteurs favoriseront des logements à prix modéré. Selon les Perspectives du marché de l'habitation de la SCHL pour le quatrième trimestre de 2015, le nombre de mises en chantier d'habitations se situera entre 153 000 et 203 000 en 2016 (prévision ponctuelle de 178 150 logements). Les ventes MLS[®] devraient être comprises entre 425 000 et 534 000 (prévision ponctuelle de 479 500 logements). Quant au prix MLS[®], il devrait s'établir entre 420 000 et 466 000 \$ en 2016 (prévision ponctuelle de 443 300 \$).

Orientations stratégiques

À sa réunion de mars 2015, le Conseil d'administration a approuvé trois orientations stratégiques établies par la direction de la SCHL. Ces orientations stratégiques centreront nos efforts et nos activités de manière à aider les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement :

- Aligner les risques sur le mandat
- Être le chef de file par le truchement de l'information et notre savoir-faire
- Être une organisation très performante

Faits nouveaux en matière d'assurance prêt hypothécaire

Dans son Plan d'action économique de 2015, le gouvernement a annoncé qu'il mettra en œuvre des mesures réglementaires pour limiter l'expansion de l'assurance de portefeuille au moyen de la substitution de prêts hypothécaires dans les blocs assurés, restreindre l'utilisation de l'assurance de portefeuille aux instruments de titrisation de la SCHL et interdire le recours aux prêts hypothécaires garantis par l'État à titre de sûreté pour des instruments de titrisation dont la SCHL n'est pas le promoteur.

Nous avons déjà éliminé la substitution de prêts pour les nouveaux blocs d'assurance de portefeuille le 1^{er} janvier 2014. Toutefois, la substitution demeure possible pour les blocs assurés au plus tard le 31 décembre 2013.

¹ Consensus établi d'après les résultats de l'enquête menée auprès de prévisionnistes du secteur privé le 7 septembre 2015.

² Multiple Listing Service[®] (MLS[®]) est une marque de commerce enregistrée de l'Association canadienne de l'immobilier.

Primes d'assurance prêt hypothécaire

Par suite de l'examen de nos produits d'assurance et des exigences de capital que nous réalisons annuellement, nous avons annoncé la majoration de nos primes d'assurance prêt hypothécaire pour logements de propriétaires-occupants dans le cas des acheteurs dont la mise de fonds est inférieure à 10 %. Ainsi, le 1^{er} juin 2015, les primes d'assurance prêt hypothécaire ont été majorées d'environ 15 % dans le cas de ces acheteurs.

Les primes s'appliquant aux produits d'assurance de portefeuille et pour immeubles collectifs ainsi que les primes exigibles pour les acheteurs qui versent une mise de fonds de 10 % ou plus du prix d'achat de l'habitation sont demeurées inchangées.

Assurance de portefeuille

Pour 2015, nous avons maintenu le plafond de notre volume annuel d'assurance de portefeuille à 9 milliards de dollars. Nous continuerons d'appliquer une méthode d'attribution dans le cadre de notre produit d'assurance de portefeuille tout en prenant en considération les montants demandés par les prêteurs. Cette façon de faire améliore l'accès au financement pour les prêteurs de petite ou moyenne taille tout en accroissant la discipline du marché en matière de crédit à l'habitation et en réduisant les risques que peut présenter le secteur de l'habitation pour les contribuables.

Test du capital minimal pour les assureurs hypothécaires

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) travaille à l'élaboration d'un nouveau cadre de capital qui s'appliquera précisément aux assureurs hypothécaires et remplacera l'actuel test du capital minimal (TCM). Par conséquent, les assureurs hypothécaires sont tenus d'appliquer un cadre de capital provisoire, qui est une version modifiée du TCM à l'intention des sociétés d'assurances multirisques fédérales publiée par le BSIF le 24 septembre 2014. La mise en application du cadre de capital provisoire le 1^{er} janvier 2015 a entraîné une hausse du capital requis et une baisse de notre niveau de capital, selon le TCM.

Faits nouveaux en matière de titrisation

Arrivée à échéance du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés

Le 15 mars 2015, les derniers titres achetés dans le cadre du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA) sont arrivés à échéance, mettant ainsi fin à ce programme qui s'est révélé efficace. Le PAPHA a été instauré à la fin de 2008 et au début de 2009 par le gouvernement du Canada, à titre de mesure temporaire, afin de maintenir l'offre de crédit à long terme au Canada, ce qui a contribué à limiter les effets de la crise financière mondiale sur les conditions de crédit au pays.

Droits de cautionnement perçus dans le cadre des programmes de titrisation

Les droits de cautionnement perçus auprès des émetteurs pour les titres hypothécaires émis en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (TH LNH) et les Obligations hypothécaires du Canada (OHC) ont augmenté le 1^{er} avril 2015. Cette mesure réduit l'écart du coût de financement entre les programmes de titrisation soutenus par le gouvernement et les sources de fonds du secteur privé, et elle encourage l'élaboration d'autres méthodes de financement sur le marché privé.

Droits payables au gouvernement du Canada

Les droits que nous payons au gouvernement du Canada en contrepartie de la garantie financière fournie par ce dernier à l'égard des Obligations hypothécaires du Canada ont augmenté le 1^{er} avril 2015.

Plafond annuel des nouveaux titres cautionnés

En vertu de la LNH, le ministre des Finances approuve les modalités de nos programmes de titrisation, y compris les plafonds annuels des cautionnements. Pour 2015, les plafonds approuvés sont les mêmes que pour 2014, soit 80 milliards de dollars pour les TH LNH et 40 milliards pour les OHC.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS

(En millions, sauf indication contraire)								
RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ	T3 2015	T2 2015	T1 2015	T4 2014	T3 2014	T2 2014	T1 2014	T4 2013
Total de l'actif	255 897	249 968	246 916	248 490	246 557	251 274	253 081	270 051
Total du passif	236 708	230 998	228 182	230 308	228 933	234 125	236 570	254 213
Total des capitaux propres du Canada	19 189	18 970	18 734	18 182	17 624	17 149	16 511	15 838
Total des produits	1 107	1 127	1 255	1 875	1 811	1 202	1 311	1 426
Total des charges (y compris l'impôt sur le résultat)	727	779	913	997	905	767	905	873
Résultat net	380	348	342	878	906	435	406	553
AIDE AU LOGEMENT								
Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	463	480	630	498	435	490	587	538
Résultat net	12	2	5	2	46	-	4	63
Total des capitaux propres du Canada	188	198	158	191	187	151	158	192
ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE								
Contrats d'assurance en vigueur (G\$)	525	534	539	543	546	551	555	557
Volume de prêts assurés	14 948	16 440	9 293	14 455	16 045	15 769	9 328	14 457
Primes et droits perçus	428	393	220	328	409	372	206	321
Primes et droits acquis	398	400	375	440	425	423	400	457
Règlements payés	76	88	90	94	114	87	95	100
Règlements d'assurance	53	98	87	83	85	58	102	71
Résultat net	326	295	283	821	812	389	352	432
Pourcentage de pertes	13,3 %	24,5 %	23,2 %	18,9 %	20,0 %	13,7 %	25,5 %	15,5 %
Ratio des charges opérationnelles	14,3 %	14,5 %	14,9 %	18,9 %	13,9 %	11,8 %	14,3 %	12,5 %
Ratio mixte	27,6 %	39,0 %	38,1 %	37,8 %	33,9 %	25,5 %	39,8 %	28,0 %
Indice de l'importance des règlements	29,5 %	29,5 %	30,2 %	27,1 %	33,0 %	27,7 %	28,3 %	28,9 %
Rendement des capitaux propres	7,6 %	6,9 %	6,8 %	13,2 %	13,0 %	10,2 %	9,6 %	12,3 %
Rendement de la cible de capital immobilisé	13,4 %	11,9 %	11,4 %	24,1 %	20,2 %	14,7 %	13,3 %	16,8 %
Ratio du capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TCM)	345 %	337 %	331 %	343 %	294 %	272 %	264 %	250 %
Pourcentage estimé des prêts hypothécaires à l'habitation en cours de remboursement au Canada qui sont assurés par la SCHL (\$)	39,8 %	41,2 %	42,1 %	42,7 %	43,7 %	44,8 %	45,3 %	45,6 %
TITRISATION								
Cautionnements en vigueur (G\$)	426	420	421	422	404	402	400	398
Titres cautionnés	31 923	24 598	23 124	40 356	30 393	24 389	22 505	20 522
Droits de cautionnement et de demande perçus	125	98	55	88	73	59	53	49
Droits de cautionnement et de demande acquis	68	61	60	66	61	59	59	59
Résultat net	54	49	49	53	48	49	47	49
Ratio des charges opérationnelles	12,3 %	12,1 %	11,9 %	11,2 %	11,2 %	10,3 %	10,7 %	11,3 %
Rendement des capitaux propres	12,0 %	11,1 %	11,4 %	13,1 %	12,4 %	13,1 %	13,1 %	14,2 %
Rendement du capital requis	17,8 %	16,5 %	16,9 %	18,8 %	21,0 %	24,1 %	23,3 %	n.d.
Ratio du capital disponible sur le capital requis	157 %	158 %	159 %	157 %	152 %	209 %	199 %	182 %
Pourcentage estimé des prêts hypothécaires à l'habitation en cours de remboursement au Canada qui sont regroupés en blocs de titres cautionnés par la SCHL (\$)	32,5 %	33,1 %	33,7 %	32,8 %	32,5 %	32,5 %	32,0 %	31,1 %

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Bilan consolidé résumé

(En millions)	Au	
	30 septembre 2015	31 décembre 2014
Total de l'actif	255 897	248 490
Total du passif	236 708	230 308
Total des capitaux propres du Canada	19 189	18 182

Total de l'actif

Au 30 septembre 2015, le total de l'actif se chiffrait à 255 897 millions de dollars, une augmentation de 7 407 millions (3,0 %) par rapport au 31 décembre 2014. Cette augmentation est attribuable à des hausses des prêts, des intérêts courus à recevoir, des placements en valeurs mobilières, des débiteurs et autres actifs et des titres acquis dans le cadre de conventions de revente, qui ont été partiellement contrebalancées par une baisse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les prêts ont connu une hausse de 6 703 millions de dollars (3,0 %), qui s'explique par des acquisitions nettes de titres hypothécaires LNH dans le cadre du Programme des OHC et qui a été compensée en partie par l'arrivée à échéance du PAPHA au premier trimestre de 2015. Les remboursements de prêts consentis au titre de l'Aide au logement ont été plus rapides que l'émission de nouveaux prêts, ce qui a également compensé en partie l'augmentation des prêts.

L'accroissement de 637 millions de dollars (88,6 %) des intérêts courus à recevoir est attribuable au calendrier des paiements d'intérêts sur les prêts liés au Programme des OHC.

Les débiteurs et autres actifs ont progressé de 289 millions de dollars (37,7 %) principalement en raison du paiement d'acomptes provisionnels pour 2015.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements en valeurs mobilières et les titres acquis dans le cadre de conventions de revente ont globalement diminué de 229 millions de dollars (0,9 %) en raison d'une baisse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, contrebalancée en partie par des hausses des placements en valeurs mobilières et des titres acquis dans le cadre de conventions de revente. La baisse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'explique essentiellement par l'application de la nouvelle répartition de l'actif, qui a entraîné un rééquilibrage aux termes duquel les placements en obligations ont remplacé les instruments du marché monétaire. Ce rééquilibrage a donné lieu à une augmentation des placements en valeurs mobilières, lesquels, combinés aux titres acquis dans le cadre de conventions de revente, se sont également accrus au moyen des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. Des placements plus importants en OHC émises par la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), qui sont des placements intersociétés éliminés dans le bilan consolidé, ont en partie compensé l'augmentation des placements en valeurs mobilières.

Total du passif

Le total du passif était de 236 708 millions de dollars au 30 septembre 2015, une hausse de 6 400 millions (2,8 %) depuis le 31 décembre 2014 qui est attribuable à une augmentation des emprunts et des intérêts courus à payer, laquelle a été en partie contrebalancée par une baisse des créditeurs et autres passifs.

Les emprunts ont augmenté de 6 202 millions de dollars (2,8 %), une progression qui découle des émissions nettes d'OHC et qui a été compensée en partie par l'arrivée à échéance du PAPHA au premier trimestre de 2015, un remboursement net des emprunts au titre de l'Aide au logement et une hausse des OHC éliminées dans le bilan consolidé, tel qu'il a été mentionné.

L'accroissement de 580 millions de dollars (111,3 %) des intérêts courus à payer est attribuable au calendrier des paiements d'intérêts sur les OHC.

Les créditeurs et autres passifs ont diminué de 265 millions de dollars (39,4 %) en raison du paiement de l'impôt sur le résultat qui était à payer au 31 décembre 2014.

Total des capitaux propres du Canada

Le total des capitaux propres du Canada s'élevait à 19 189 millions de dollars au 30 septembre 2015, une hausse de 1 007 millions (5,5 %), par rapport au 31 décembre 2014, attribuable au résultat global comptabilisé en 2015.

État consolidé résumé des résultats et du résultat global

(En millions)	Trois mois clos le			Neuf mois clos le	
	30 sept. 2015	30 juin 2015	30 sept. 2014	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Total des produits	1 107	1 127	1 811	3 489	4 324
Total des charges	604	668	610	2 076	2 016
Impôt sur le résultat	123	111	295	343	561
Résultat net	380	348	906	1 070	1 747
Autres éléments du résultat global	(161)	(112)	(431)	(63)	39
Résultat global	219	236	475	1 007	1 786

Total des produits

Comparaison – T3 2015 et T2 2015

Le total des produits a fléchi de 20 millions de dollars (1,8 %) comparativement au trimestre précédent principalement en raison d'un recul des gains (pertes) nets réalisés et des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement, partiellement compensé par une progression des gains (pertes) nets latents.

Les gains (pertes) nets réalisés ont chuté de 25 millions de dollars (625,0 %) en raison surtout des pertes enregistrées sur le remboursement de la dette contractée pour nos achats d'OHC auprès de la FCH.

Les crédits parlementaires affectés aux programmes de logement ont diminué de 17 millions de dollars (3,5 %), en raison surtout du calendrier des dépenses engagées dans le cadre de l'Investissement dans le logement abordable (IDLA).

Les gains (pertes) nets latents ont bondi de 8 millions de dollars (400,0 %) principalement en raison d'une diminution des taux d'intérêt.

Comparaison – T3 2015 et T3 2014

Le total des produits a baissé de 704 millions de dollars (38,9 %) comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout d'un recul des gains (pertes) nets réalisés, des gains (pertes) nets latents et des produits de placements, partiellement compensé par une progression des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement.

Les gains (pertes) nets réalisés ont diminué de 644 millions de dollars (103,4 %), en raison surtout de la mise en place de la nouvelle répartition de l'actif du portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire qui est entrée en vigueur au troisième trimestre de 2014 et qui a entraîné un volume important de ventes de placements en valeurs mobilières durant ce trimestre. En outre, les activités de négociation ont été inférieures aux termes de la nouvelle répartition de l'actif, ce qui a donné lieu à une baisse des gains réalisés au cours de la période à l'étude.

Les gains (pertes) nets latents ont chuté de 53 millions de dollars (84,1 %) en raison de la reprise d'un gain net différé sur les emprunts contractés et les prêts consentis au titre des prêts directs qui avait été comptabilisé en 2014.

Les produits de placements ont reculé de 23 millions de dollars (14,1 %) en raison de la nouvelle répartition de l'actif du portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de la baisse du rendement des obligations. Le portefeuille de placements compte une plus grande proportion de titres à revenu fixe dont la durée est plus courte et le rendement est inférieur, ce qui a entraîné une diminution des produits d'intérêts par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits de dividendes ont également diminué, nos placements en actions ayant beaucoup baissé.

Les crédits parlementaires affectés aux programmes de logement ont augmenté de 28 millions de dollars (6,4 %), en raison surtout du calendrier des dépenses engagées dans le cadre de l'Investissement dans le logement abordable (IDLA).

Comparaison – Cumul 2015 et cumul 2014

Le total des produits a fléchi de 835 millions de dollars (19,3 %) comparativement à la même période de neuf mois en 2014 en raison d'un recul des gains (pertes) nets réalisés, des primes et droits acquis et des produits de placements, partiellement compensé par une progression des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement.

Les gains (pertes) nets réalisés ont diminué de 779 millions de dollars (101,6 %), en raison surtout de la mise en place de la nouvelle répartition de l'actif, tel qu'il a été mentionné.

Les primes et droits acquis ont baissé de 65 millions de dollars (4,6 %), du fait surtout de la diminution des volumes de prêts hypothécaires assurés au cours des dernières années, partiellement compensée par des majorations des primes en 2014 et en 2015.

Les produits de placements ont reculé de 55 millions de dollars (11,8 %) en raison de la nouvelle répartition de l'actif du portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de la baisse du rendement des obligations, tel qu'il a été mentionné.

Les crédits parlementaires affectés aux programmes de logement ont connu une hausse de 61 millions de dollars (4,0 %), en raison surtout du calendrier des dépenses engagées dans le cadre de l'IDLA, laquelle a été en partie compensée par le calendrier des dépenses liées au logement abordable au Nunavut.

Total des charges

Comparaison – T3 2015 et T2 2015

Le total des charges a diminué de 64 millions de dollars (9,6 %) par rapport au trimestre précédent, en raison d'une baisse des règlements d'assurance et des dépenses des programmes de logement. Les règlements d'assurance ont connu une baisse de 45 millions de dollars (45,9 %) en grande partie attribuable à un marché immobilier actif, conjugué à des prix de revente élevés et au vieillissement des contrats d'assurance. Les dépenses des programmes de logement ont diminué de 17 millions de dollars (3,5 %), en raison surtout du calendrier des dépenses engagées dans le cadre de l'IDLA.

Comparaison – T3 2015 et T3 2014

Le total des charges a diminué de 6 millions de dollars (1,0 %) par rapport au trimestre correspondant de 2014, en raison de la baisse des règlements d'assurance, laquelle a été effacée en partie par l'augmentation des dépenses des programmes de logement.

Les règlements d'assurance ont reculé de 32 millions de dollars (37,6 %), en raison surtout de l'amélioration de la conjoncture économique qui continue à stimuler le marché immobilier grâce à des prix de revente élevés.

Les dépenses des programmes de logement ont augmenté de 28 millions de dollars (6,4 %), en raison surtout du calendrier des dépenses engagées dans le cadre de l'IDLA.

Comparaison – Cumul 2015 et cumul 2014

Le total des charges a connu une hausse de 60 millions de dollars (3,0 %) par rapport à la même période de neuf mois de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation de 61 millions de dollars (4,0 %) des dépenses des programmes de logement découlant du calendrier des dépenses engagées dans le cadre de l'IDLA, en partie compensée par le calendrier des dépenses liées au logement abordable au Nunavut.

Résultat net

Comparaison – T3 2015 et T2 2015

Le résultat net s'est accru de 32 millions de dollars (9,2 %) par rapport au trimestre précédent, surtout en raison de la baisse des règlements d'assurance, laquelle a été compensée partiellement par un recul des gains (pertes) nets réalisés, tel qu'il a été mentionné.

Comparaisons – T3 2015 et T3 2014 / cumul 2015 et cumul 2014

Le résultat net a régressé de 526 millions de dollars (58,1 %) et 677 millions de dollars (38,8 %), respectivement, par rapport aux trois mois et neuf mois correspondants de l'exercice précédent, principalement en raison d'une baisse des gains (pertes) nets réalisés. D'importants gains ont été enregistrés au cours des deux derniers trimestres de 2014 en raison de la nouvelle répartition de l'actif du portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire, tel qu'il a été mentionné.

Autres éléments du résultat global

Comparaison – T3 2015 et T2 2015

Les autres éléments du résultat global ont connu une hausse de 49 millions de dollars (43,8 %) par rapport au trimestre précédent, laquelle est attribuable à une charge liée à des réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées, qui a été en partie compensée par une augmentation des gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente.

Les réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées ont entraîné un recul de 57 millions de dollars des autres éléments du résultat global, une chute de 154 millions (158,8 %) par rapport à la réévaluation positive de 97 millions effectuée au trimestre précédent. Ce recul est surtout attribuable aux rendements négatifs des placements de la caisse au cours du trimestre. En outre, le taux d'actualisation du passif est demeuré stable pour les trois mois clos le 30 septembre 2015, alors qu'il avait augmenté au trimestre précédent. L'augmentation de taux au trimestre précédent a entraîné un gain actuariel qui a compensé l'incidence de la baisse de rendement pendant cette période.

Les gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente (déduction faite de l'impôt) ont entraîné une diminution de 102 millions de dollars des autres éléments du résultat global, soit une baisse de 104 millions (50,5 %) inférieure à celle du trimestre précédent en raison d'un repli moins important de la juste valeur du portefeuille d'obligations. Une augmentation plus marquée du rendement des obligations, surtout les obligations provinciales, avait été constatée au trimestre précédent, comparativement au trimestre à l'étude, au cours duquel le portefeuille d'obligations a subi des pertes. Un recul du portefeuille d'actions attribuable à un piètre rendement du marché des actions au troisième trimestre de 2015 est venu compenser cette situation.

Comparaison – T3 2015 et T3 2014

Les autres éléments du résultat global ont connu une baisse de 270 millions de dollars (62,6 %) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable à une charge liée à un reclassement inférieur des (gains) pertes nets latents des exercices antérieurs réalisés pendant la période, qui a été en partie compensée par une augmentation de la charge liée aux réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées.

Le reclassement des (gains) pertes nets latents des exercices antérieurs réalisés pendant la période (déduction faite de l'impôt) a entraîné une diminution de 302 millions de dollars (99,3 %) par suite principalement de la mise en place de la nouvelle répartition de l'actif du portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire qui est entrée en vigueur au troisième trimestre de 2014. Cette opération a entraîné un volume important de ventes de placements en valeurs mobilières au cours du troisième trimestre de 2014, soit des instruments qui n'avaient plus leur place dans la nouvelle répartition de l'actif. En outre, les activités de négociation ont été inférieures aux termes de la nouvelle répartition de l'actif, ce qui a entraîné une baisse des gains réalisés.

Les réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées ont mené à un recul de 57 millions de dollars des autres éléments du résultat global, une chute supérieure de 30 millions (111,1 %) à celle enregistrée au cours du

trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce recul est surtout attribuable aux rendements négatifs des placements de la caisse au cours du trimestre à l'étude.

Comparaison – Cumul 2015 et cumul 2014

Les autres éléments du résultat global ont connu une hausse de 102 millions de dollars (261,5 %) par rapport à la même période de neuf mois de l'exercice précédent, attribuable à une baisse des gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente, laquelle a été en partie compensée par une baisse de la charge liée au reclassement des (gains) pertes nets latents des exercices antérieurs réalisés pendant la période et de la charge liée aux réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées.

Les gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente (déduction faite de l'impôt) ont diminué de 529 millions de dollars (100,0 %) essentiellement en raison d'une baisse des gains latents du portefeuille d'obligations causée par un recul moins important du rendement des obligations depuis le début de l'exercice par rapport à 2014. Des pertes latentes sur le portefeuille d'actions attribuables à un piètre rendement du marché des actions au cours de l'exercice à l'étude ont également contribué à cette diminution.

Le reclassement des (gains) pertes nets latents des exercices antérieurs réalisés pendant la période (déduction faite de l'impôt) a entraîné une diminution de 340 millions de dollars (98,0 %) par suite principalement de la mise en place d'une nouvelle répartition de l'actif du portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire, tel qu'il a été mentionné.

Les réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées ont entraîné un recul de 56 millions de dollars des autres éléments du résultat global, une chute de 87 millions (60,8 %) moins importante que celle enregistrée au cours de la même période de neuf mois de l'exercice précédent, en raison de variations du taux d'actualisation du passif. Le taux d'actualisation du passif est demeuré stable pour les neuf mois clos le 30 septembre 2015, alors qu'il avait diminué au cours de la période précédente. La diminution du taux au cours de la période précédente a entraîné une perte actuarielle, tandis que les pertes actuarielles subies au cours de la période à l'étude ont été causées par des rendements négatifs des placements de la caisse.

RÉSULTATS FINANCIERS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ À PRÉSENTER

L'analyse financière porte sur les activités suivantes : l'aide au logement, l'assurance prêt hypothécaire et la titrisation.

AIDE AU LOGEMENT

ANALYSE FINANCIÈRE

(En millions)	Trois mois clos le			Neuf mois clos le	
	30 sept. 2015	30 juin 2015	30 sept. 2014	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	463	480	435	1 573	1 512
Produits d'intérêts nets	5	-	1	5	5
Autres produits	14	7	66	31	72
Total des produits	482	487	502	1 609	1 589
Dépenses des programmes de logement	463	480	435	1 573	1 512
Charges opérationnelles	5	6	5	16	14
Total des charges	468	486	440	1 589	1 526
Résultat avant impôt	14	1	62	20	63
Impôt sur le résultat	2	(1)	16	1	13
Résultat net	12	2	46	19	50

Total des produits, total des charges et résultat net

Comparaison – T3 2015 et T2 2015

Le total des produits a régressé de 5 millions de dollars (1,0 %) par rapport au trimestre précédent, en raison de la diminution des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement, contrebalancée en partie par une hausse des autres produits.

Les crédits pour couvrir les dépenses des programmes de logement ont chuté de 17 millions de dollars (3,5 %) par rapport au trimestre précédent, principalement en raison du calendrier des dépenses engagées dans le cadre de l'IDLA.

Les autres produits ont augmenté de 7 millions de dollars (100,0 %), en raison des gains latents sur les instruments financiers découlant de la contraction des taux d'intérêt.

Le résultat net s'est accru de 10 millions de dollars (500,0 %) comparativement au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse des autres produits, tel qu'il a été mentionné.

Comparaison – T3 2015 et T3 2014

Le total des produits a régressé de 20 millions de dollars (4,0 %) par rapport au trimestre correspondant de 2014, en raison de la diminution des autres produits, contrebalancée en partie par une hausse des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement.

Les autres produits ont chuté de 52 millions de dollars (78,8 %), principalement en raison de la reprise d'un gain net différé sur les emprunts contractés et les prêts consentis au titre des prêts directs qui avait été comptabilisé en 2014.

Les crédits pour couvrir les dépenses des programmes de logement ont augmenté de 28 millions de dollars (6,4 %), principalement en raison du calendrier des dépenses engagées dans le cadre de l'IDLA.

Le résultat net a diminué de 34 millions de dollars (73,9 %) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse des autres produits, tel qu'il a été mentionné.

Comparaison – Cumul 2015 et cumul 2014

Le total des produits a augmenté de 20 millions de dollars (1,3 %) par rapport à la même période de neuf mois en 2014, en raison d'une hausse des crédits parlementaires affectés aux programmes de logement, contrebalancée en partie par une diminution des autres produits.

Les crédits parlementaires affectés aux dépenses des programmes de logement ont augmenté de 61 millions de dollars (4,0 %), en raison surtout du calendrier des dépenses engagées dans le cadre de l'IDLA, contrebalancé par le calendrier des dépenses liées au logement abordable au Nunavut.

Les autres produits ont diminué de 41 millions de dollars (56,9 %) en raison de la reprise d'un gain net différé comptabilisé en 2014, tel qu'il a été mentionné.

Le résultat net s'est replié de 31 millions de dollars (62,0 %) par rapport à la période de neuf mois correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution des autres produits, tel qu'il a été mentionné.

SITUATION FINANCIÈRE

Gestion du capital des activités d'aide au logement

Programmes d'octroi de prêts

Nous conservons une réserve en vertu de l'article 29 de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement (Loi sur la SCHL)*. Une tranche des résultats des programmes d'octroi de prêts est conservée dans cette réserve dans le cadre de notre stratégie de gestion du risque de taux d'intérêt lié aux prêts remboursables par anticipation et de gestion du risque de crédit inhérent aux prêts non garantis. La réserve est assujettie à une limite prescrite de 240 millions de dollars. Dans l'éventualité d'un dépassement de la limite, nous serions tenus de verser le surplus au gouvernement du Canada.

Les variations latentes de la juste valeur marchande enregistrées par les programmes d'octroi de prêts ainsi que les réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées pour les activités d'aide au logement sont imputées aux résultats non distribués. La tranche des réévaluations liée aux programmes de logement est comptabilisée dans les résultats non distribués jusqu'à ce qu'elle soit remboursée par le gouvernement au moyen des crédits parlementaires.

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible pour les programmes d'octroi de prêts.

(En millions)	Au	
	30 septembre 2015	31 décembre 2014
Réserve	135	143
Résultats non distribués	28	23
Total du capital disponible pour les programmes d'octroi de prêts	163	166

Programmes de logement

Il n'y a pas de capital immobilisé pour les programmes de logement, puisque ces activités ne présentent pas de risques pour la Société qui exigeraient que des réserves en capital soient constituées pour les couvrir.

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION SUR L'AFFECTATION DES CRÉDITS

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre les crédits autorisés par le Parlement et qui nous sont accordés pendant l'exercice du gouvernement (clos le 31 mars) et le montant total que nous comptabilisons pendant notre exercice, qui correspond à l'année civile.

(En millions)	Neuf mois clos le 30 septembre	
	2015	2014
Montants prévus pour l'application des programmes de logement		
Montants autorisés en 2014-2015 (2013-2014)		
Budget principal des dépenses	2 097	2 131
Moins la tranche comptabilisée pendant l'année civile 2014 (2013)	(1 423)	(1 498)
Moins les crédits inutilisés pour 2014-2015 (2013-2014)	(44)	(46)
Tranche de 2014-2015 (2013-2014) comptabilisée en 2015 (2014)	630	587
Montants autorisés en 2015-2016 (2014-2015)		
Budget principal des dépenses	2 026	2 097
Moins la tranche à comptabiliser au cours des prochains trimestres	(1 083)	(1 172)
Tranche de 2015-2016 (2014-2015) comptabilisée en 2015 (2014)	943	925
Total des crédits comptabilisés – neuf mois clos le 30 septembre	1 573	1 512

Les crédits approuvés par le Parlement pour l'exercice 2015-2016 sont de 2 026 millions de dollars. Le total des dépenses par rapport au niveau de référence était de 943 millions de dollars (46,5 %) au 30 septembre 2015.

ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE

Nous offrons de l'assurance prêt hypothécaire pour propriétaires-occupants souscrite à l'unité, de l'assurance de portefeuille et de l'assurance pour immeubles collectifs résidentiels partout au Canada, y compris dans des régions ou des marchés auxquels les assureurs du secteur privé s'intéressent moins, voire pas du tout. Nous appliquons nos programmes d'assurance dans un contexte commercial. Les produits tirés des primes, des droits et des placements servent à couvrir l'ensemble des charges, y compris les pertes sur règlements, et l'on s'attend à ce que nous générions un rendement raisonnable au profit du gouvernement du Canada, tout en tenant dûment compte des risques de pertes. Les activités d'assurance prêt hypothécaire génèrent la quasi-totalité de notre résultat net.

Nos activités d'assurance prêt hypothécaire connaissent des variations saisonnières, le premier trimestre présentant normalement les volumes les plus bas. Ces variations dépendent du nombre de prêts hypothécaires initiés et de contrats d'assurance prêt hypothécaire souscrits, qui atteint habituellement un sommet au printemps et à l'été du fait des ventes de logements. Les pertes sur règlements varient d'un trimestre à l'autre en fonction surtout de la conjoncture économique, de même que des caractéristiques du portefeuille des contrats d'assurance en vigueur, comme la taille et l'âge.

PRODUITS D'ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE

Assurance prêt hypothécaire pour propriétaires-occupants souscrite à l'unité (P.-O., à l'unité) – Assurance protégeant le prêteur contre un défaut de l'emprunteur à l'égard d'un prêt garanti par une propriété comptant un à quatre logements. Le coût de cette assurance, qui est contractée à l'initiation du prêt, est habituellement payé par l'emprunteur. Elle s'applique aux deux types de prêts suivants :

- **Prêts à rapport prêt-valeur élevé** – L'emprunteur verse une mise de fonds de moins de 20 % à l'initiation du prêt. Le propriétaire doit habiter au moins un des logements. En vertu de la loi, les prêteurs assujettis à la réglementation fédérale et la plupart des prêteurs assujettis à une réglementation provinciale doivent faire assurer ces prêts hypothécaires.
- **Prêts à faible rapport prêt-valeur** – L'emprunteur verse une mise de fonds de 20 % ou plus à l'initiation. La loi n'oblige pas les prêteurs à faire assurer ce type de prêts, mais ces derniers peuvent faire de l'assurance prêt hypothécaire une condition d'approbation du prêt. Il n'est pas nécessaire que le propriétaire habite un des logements (p. ex., dans le cas de logements locatifs).

Assurance de portefeuille – Assurance qui protège contre un défaut des emprunteurs et qui vise des blocs de prêts à faible rapport prêt-valeur en cours de remboursement garantis par des propriétés comptant un à quatre logements. Contrairement à l'assurance pour propriétaires-occupants souscrite à l'unité, les primes ne sont pas payées par l'emprunteur.

Assurance pour immeubles collectifs résidentiels – Assurance offerte sur le marché exclusivement par la SCHL et qui protège le prêteur contre un défaut de l'emprunteur à l'égard d'un prêt consenti pour la construction, l'achat et le refinancement d'immeubles collectifs comptant cinq logements ou plus. Il peut s'agir d'immeubles locatifs, de centres d'hébergement et de résidences pour personnes âgées, d'ensembles de logements abordables ou de logements pour étudiants.

PARAMÈTRES FINANCIERS

Mesures (En millions, sauf indication contraire)	Trois mois clos le			Neuf mois clos le	
	30 sept. 2015	30 juin 2015	30 sept. 2014	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Contrats d'assurance en vigueur (G\$)	525	534	546	525	546
P.-O., à l'unité	278	279	286	278	286
Portefeuille	192	200	206	192	206
Immeubles collectifs résidentiels	55	55	54	55	54
Volume de prêts assurés (nombre de logements)	80 364	82 878	83 113	213 472	226 264
P.-O., à l'unité	47 267	50 007	53 292	122 438	135 365
Portefeuille	5 071	11 684	5 980	24 630	18 847
Immeubles collectifs résidentiels	28 026	21 187	23 841	66 404	72 052
Volume de prêts assurés (M\$)	14 948	16 440	16 045	40 681	41 142
P.-O., à l'unité	11 891	11 771	13 125	29 667	32 125
Portefeuille	1 221	3 238	1 424	6 539	4 589
Immeubles collectifs résidentiels	1 836	1 431	1 496	4 475	4 428
Primes et droits perçus	428	393	409	1 041	987
P.-O., à l'unité	343	323	347	829	799
Portefeuille	6	15	6	33	21
Immeubles collectifs résidentiels	79	55	56	179	167
Règlements payés	76	88	114	254	296
P.-O., à l'unité	67	77	90	225	261
Portefeuille	6	6	8	17	18
Immeubles collectifs résidentiels	3	5	16	12	17

Contrats d'assurance en vigueur

Les activités d'assurance prêt hypothécaire sont exposées au risque d'assurance inhérent à la souscription des contrats d'assurance prêt hypothécaire. Ces contrats d'assurance nous transfèrent le risque en protégeant les institutions financières contre les pertes de crédit imputables au défaut des emprunteurs. Aux termes d'un contrat d'assurance, l'institution financière est assurée contre le risque de perte découlant du défaut de paiement de l'emprunteur pendant une période de temps prédéterminée, conformément aux dispositions du contrat d'assurance auquel elle est assujettie. Le montant assuré correspond au solde en capital du prêt, auquel s'ajoutent les intérêts. L'encours d'assurance correspond au montant total des soldes impayés des prêts hypothécaires couverts par les contrats d'assurance à une date donnée et représente le risque engendré par les activités d'assurance prêt hypothécaire.

Au 30 septembre 2015, les contrats d'assurance en vigueur s'établissaient à 525 milliards de dollars, en baisse de 18 milliards (3,3 %) par rapport au 31 décembre 2014. Les nouveaux prêts assurés totalisaient 41 milliards de dollars, tandis que l'amortissement et le remboursement estimés des prêts se chiffraient à 59 milliards.

En vertu de l'article 11 de la LNH, le montant total des contrats d'assurance en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards en 2014).

Incidence éventuelle d'un ralentissement économique sur les prêts hypothécaires à l'habitation

Nous gérons et surveillons activement la qualité de notre portefeuille de contrats d'assurance. Comme nous exerçons nos activités à l'intérieur d'un solide cadre de gestion du capital, nous calculons des provisions prudentes afin de couvrir les pertes et les règlements éventuels et maintenons des niveaux de capital nettement supérieurs à notre cible interne, fixée à 205 % du capital minimal requis.

L'évolution des marchés et de la conjoncture économique est sous constante observation et la simulation de crise périodique nous permet de maintenir un niveau de capital suffisant pour faire face à des scénarios relativement graves. Selon les résultats de notre simulation de crise pour 2015, notre cible de capital immobilisé de 220 % selon le TCM nous permettrait de surmonter un ralentissement comme celui qui s'est produit aux États-Unis en 2008 (c'est-à-dire une augmentation de 5 points de pourcentage du taux de chômage et une baisse de 30 % des prix des logements) sans descendre sous la barre des 100 % du capital minimal requis.

Volume de prêts assurés

Notre volume de prêts assurés est tributaire de l'économie, des marchés de l'habitation, des pressions de la concurrence et du contexte réglementaire.

Comparaison – T3 2015 et T2 2015

Notre volume total de prêts assurés au troisième trimestre de 2015 s'est établi à 80 364 logements, soit 2 514 logements (3,0 %) de moins qu'au trimestre précédent, principalement en raison des variations saisonnières. Le deuxième trimestre inclut le printemps, généralement la saison la plus active dans le secteur de l'assurance prêt hypothécaire.

- Le volume de prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité a diminué de 2 740 logements (5,5 %); dans cette catégorie, les prêts achat et de refinancement ont accusé un recul respectif de 4,8 % et de 12,2 %, à la suite d'une variation saisonnière à la baisse.
- Le volume de l'assurance de portefeuille a diminué de 6 613 logements (56,6 %), ce qui s'explique essentiellement par la répartition dans le temps des activités d'achat du produit de la part des prêteurs, laquelle peut varier considérablement. La SCHL limite l'offre de son produit d'assurance de portefeuille au moyen d'un mécanisme d'attribution. Pour 2015, une offre totale limitée à 9 milliards de dollars, identique à celle de 2014, a été répartie entre les prêteurs.
- Le volume de prêts pour immeubles collectifs résidentiels s'est accru de 6 839 logements (32,3 %); dans cette catégorie, les prêts achat et de refinancement ont affiché une croissance respective de 11,8 % et de 38,5 %. L'activité dans ce segment peut varier considérablement d'un trimestre à l'autre.

Comparaison – T3 2015 et T3 2014

Notre volume total de prêts assurés au troisième trimestre de 2015 s'est établi à 80 364 logements, soit 2 749 logements (3,3 %) de moins qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution découle principalement d'une baisse du volume de prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité, partiellement contrebalancée par une augmentation du volume de prêts pour immeubles collectifs résidentiels.

- Le volume de prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité a diminué de 6 025 logements (11,3 %); dans cette catégorie, les prêts achat et de refinancement ont accusé un recul respectif de 9,8 % et de 24,6 % principalement attribuable à une réduction de la part de marché.
- Le volume d'assurance de portefeuille a fléchi de 909 logements (15,2 %) étant donné que la demande d'assurance de portefeuille au troisième trimestre a été moins forte en 2015 qu'en 2014.
- Le volume de prêts pour immeubles collectifs résidentiels s'est accru de 4 185 logements (17,6 %) en raison surtout d'une augmentation du nombre de prêts de refinancement d'immeubles collectifs résidentiels.

Comparaison – Cumul 2015 et cumul 2014

Notre volume total de prêts assurés pour les neuf premiers mois de 2015 s'est établi à 213 472 logements, soit 12 792 logements (5,7 %) de moins qu'à la période de neuf mois correspondante de l'exercice précédent, en raison d'une baisse des volumes de prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité et de prêts pour immeubles collectifs résidentiels, effacée en partie par une hausse du volume d'assurance de portefeuille.

- Le volume de prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité a diminué de 12 927 logements (9,5 %); dans cette catégorie, les prêts achat et de refinancement ont accusé un recul respectif de 7,8 % et de 23,8 % principalement attribuable à une réduction de la part de marché.
- Le volume d'assurance de portefeuille a augmenté de 5 783 logements (30,7 %), ce qui s'explique par la répartition dans le temps des activités d'achat du produit de la part des prêteurs, laquelle peut varier considérablement. La SCHL limite l'offre de son produit d'assurance de portefeuille au moyen d'un mécanisme d'attribution. Sur l'offre annuelle totale de 9 milliards de dollars (9 milliards en 2014) répartie entre les prêteurs, une tranche de 6 539 millions (72,7 %) avait été utilisée au 30 septembre 2015 (4 589 millions, soit 51,0 %, au 30 septembre 2014).
- Le volume de prêts pour immeubles collectifs résidentiels a baissé de 5 648 logements (7,8 %), les transactions d'achat et de refinancement ayant diminué respectivement de 14,3 % et de 5,9 %.

Primes et droits perçus

Comparaison – T3 2015 et T2 2015

Les primes et droits perçus ont augmenté de 35 millions de dollars (8,9 %) par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique surtout par la majoration des primes entrée en vigueur le 1^{er} juin 2015.

Comparaison – T3 2015 et T3 2014

Les primes et droits perçus se sont accrus de 19 millions de dollars (4,6 %) par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la hausse du volume d'immeubles collectifs résidentiels visés par un prêt de refinancement, effacée en partie par une baisse des primes et droits perçus concernant les prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité. Pour ces prêts, les majorations des primes entrées en vigueur le 1^{er} mai 2014 et le 1^{er} juin 2015 ont été plus que contrebalancées par une réduction des volumes.

Comparaison – Cumul 2015 et cumul 2014

Les primes et droits perçus ont augmenté de 54 millions de dollars (5,5 %) par rapport à la période de neuf mois correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des majorations des primes entrées en vigueur le 1^{er} mai 2014 et le 1^{er} juin 2015 concernant les prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité. Ces majorations ont plus que contrebalancé la diminution du volume. Les droits perçus pour l'assurance de portefeuille et les immeubles collectifs résidentiels ont aussi augmenté, en raison d'une hausse des volumes.

Règlements payés et prêts en souffrance

Comparaisons – T3 2015 et T2 2015 / T3 2015 et T3 2014 / cumul 2015 et cumul 2014

Les règlements payés ont diminué de 12 millions (13,6 %), de 38 millions (33,3 %) et de 42 millions de dollars (14,2 %), respectivement, par rapport au trimestre précédent, au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à la même période de neuf mois de l'exercice précédent, essentiellement parce que la conjoncture économique continue à soutenir un marché immobilier actif où les prix de revente sont élevés.

	Au			
	30 septembre 2015		31 décembre 2014	
	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance
P.-O., à l'unité	7 302	0,51 %	7 586	0,52 %
Portefeuille	1 912	0,15 %	1 988	0,15 %
Immeubles collectifs résidentiels	131	0,61 %	137	0,62 %
Total	9 345	0,35 %	9 711	0,35 %

Nous établissons notre taux de prêts en souffrance en divisant le nombre de prêts dont les paiements sont en retard depuis plus de 90 jours par le nombre de prêts assurés en cours de remboursement.

Au 30 septembre 2015, notre taux global de prêts hypothécaires en souffrance était de 0,35 %, soit le même qu'au 31 décembre 2014. Le nombre total de prêts en souffrance était de 9 345 au 30 septembre 2015, en baisse de 366 prêts (3,8 %) comparativement au 31 décembre 2014.

Sur l'ensemble des prêts en souffrance, 78 % étaient des prêts hypothécaires pour propriétaires-occupants assurés à l'unité, 21 % des prêts assurés en portefeuille et 1 % des prêts pour immeubles collectifs résidentiels. Les récentes limitations apportées à l'assurance de portefeuille auront pour effet de modifier la composition de l'ensemble de prêts assurés par la SCHL. Comme le taux de prêts en souffrance parmi les prêts assurés en portefeuille est plus faible que celui des prêts pour propriétaires-occupants assurés à l'unité, le taux global de prêts en souffrance au sein de l'ensemble des prêts que nous assurons devrait augmenter avec le temps.

ANALYSE FINANCIÈRE

(En millions, sauf indication contraire)	Trois mois clos le			Neuf mois clos le	
	30 sept. 2015	30 juin 2015	30 sept. 2014	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Primes et droits acquis	398	400	425	1 173	1 248
Produits de placements	142	141	166	420	474
Autres produits	3	5	628	13	742
Total des produits	543	546	1 219	1 606	2 464
Règlements d'assurance	53	98	85	238	245
Charges opérationnelles	57	58	59	171	166
Total des charges	110	156	144	409	411
Résultat avant impôt	433	390	1 075	1 197	2 053
Impôt sur le résultat	107	95	263	293	500
Résultat net	326	295	812	904	1 553

Total des produits

Comparaison – T3 2015 et T2 2015

Le total des produits, à 543 millions de dollars, est demeuré relativement stable par rapport au trimestre précédent.

Comparaisons – T3 2015 et T3 2014 / cumul 2015 et cumul 2014

Le total des produits a diminué de 676 millions (55,5 %) et de 858 millions de dollars (34,8 %) par rapport, respectivement, aux trois mois et neuf mois correspondants de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des autres produits. Les autres produits étaient plus élevés lors des périodes correspondantes de l'exercice précédent, essentiellement

en raison de la mise en place de la nouvelle répartition de l'actif, à partir du troisième trimestre de 2014, qui s'est traduite par un important volume de ventes de titres de créance et de capitaux propres. Par ailleurs, selon cette nouvelle répartition de l'actif, les transactions sont moins nombreuses, si bien que les gains réalisés sont inférieurs.

Les primes et droits acquis ont montré des baisses de 27 millions (6,4 %) et de 75 millions de dollars (6,0 %) par rapport, respectivement, aux trois mois et neuf mois correspondants de l'exercice précédent. Ces baisses illustrent un recul des volumes depuis plusieurs années, celui-ci ayant été neutralisé en partie par les majorations des primes le 1^{er} mai 2014 et le 1^{er} juin 2015.

Total des charges

Comparaisons – T3 2015 et T2 2015 / T3 2015 et T3 2014

Le total des charges a fléchi de 46 millions (29,5 %) et de 34 millions de dollars (23,6 %) par rapport, respectivement, au trimestre précédent et au trimestre correspondant en 2014, en raison d'une diminution des règlements d'assurance. Cette diminution découle de la baisse des frais de règlement payés aux prêteurs, qui s'explique en grande partie par un marché immobilier actif où les prix de revente sont élevés. Le vieillissement continu des contrats d'assurance a aussi contribué à la diminution des règlements d'assurance par rapport au trimestre précédent.

Comparaison – Cumul 2015 et cumul 2014

Le total des charges est demeuré relativement stable, celui-ci ayant enregistré une baisse de 2 millions de dollars (0,5 %) par rapport à la période de neuf mois correspondante de 2014.

Résultat net

Comparaison – T3 2015 et T2 2015

Le résultat net a montré, par rapport au trimestre précédent, une croissance de 31 millions de dollars (10,5 %) principalement attribuable à la diminution des règlements d'assurance, tel qu'il a été mentionné.

Comparaisons – T3 2015 et T3 2014 / cumul 2015 et cumul 2014

Le résultat net a diminué de 486 millions (59,9 %) et de 649 millions de dollars (41,8 %) par rapport, respectivement, aux trois mois et neuf mois correspondants de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des autres produits. Les autres produits étaient considérablement plus élevés lors des périodes correspondantes de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la mise en place de la nouvelle répartition de l'actif, tel qu'il a été mentionné.

Ratios

Comme complément d'information aux résultats financiers des activités d'assurance prêt hypothécaire, nous avons également recours à des mesures financières et à des ratios pour analyser notre rendement. Voir la section « Gestion du capital » pour obtenir des informations supplémentaires sur le ratio du capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TCM).

	Trois mois clos le			Neuf mois clos le	
	30 sept. 2015	30 juin 2015	30 sept. 2014	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Indice de l'importance des règlements	29,5 %	29,5 %	33,0 %	31,6 %	30,5 %
Pourcentage de pertes	13,3 %	24,5 %	20,0 %	20,3 %	19,6 %
Ratio des charges opérationnelles	14,3 %	14,5 %	13,9 %	14,6 %	13,3 %
Ratio mixte	27,6 %	39,0 %	33,9 %	34,9 %	32,9 %
Rendement des capitaux propres ¹	7,6 %	6,9 %	13,0 %	7,2 %	13,7 %
Rendement de la cible de capital immobilisé	13,4 %	11,9 %	20,2 %	12,2 %	19,6 %

¹ Correspond au résultat net annualisé divisé par la moyenne des capitaux propres à l'ouverture et à la clôture de la période.

Comparaison – T3 2015 et T2 2015

Le pourcentage de pertes a affiché, par rapport au trimestre précédent, une baisse de 11,2 points de pourcentage attribuable surtout à la diminution des règlements d'assurance. Par rapport au trimestre précédent, le rendement des capitaux propres et le rendement de la cible de capital immobilisé ont augmenté respectivement de 0,7 et de 1,5 point de pourcentage du fait de la hausse du résultat net.

Comparaisons – T3 2015 et T3 2014 / cumul 2015 et cumul 2014

Le pourcentage de pertes a diminué de 6,7 points de pourcentage comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison d'une diminution des règlements d'assurance, qui a plus qu'effacé l'effet qu'a eu la baisse des primes et droits acquis. Le pourcentage de pertes est demeuré relativement stable d'une période de neuf mois à l'autre, ayant augmenté de 0,7 point de pourcentage.

L'indice de l'importance des règlements a diminué de 3,5 points de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution découle des fluctuations des taux de ventes assorties du règlement du déficit résiduaire de la Société, des prix des logements et des niveaux de recouvrement. L'indice de l'importance des règlements est demeuré relativement stable d'une période de neuf mois à l'autre, ayant augmenté de 1,1 point de pourcentage.

Le rendement des capitaux propres a régressé de 5,4 et de 6,5 points de pourcentage, respectivement, par rapport aux trois mois et neuf mois correspondants de l'exercice précédent, par suite de la diminution du résultat net et de la hausse des capitaux propres du Canada.

Le rendement de la cible de capital immobilisé a reculé de 6,8 et de 7,4 points de pourcentage, respectivement, par rapport aux trois mois et neuf mois correspondants de l'exercice précédent, étant donné la diminution du résultat net, neutralisée en partie par la réduction des exigences de capital immobilisé.

SITUATION FINANCIÈRE

Examen du bilan

(En millions)	Au	
	30 septembre 2015	31 décembre 2014
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements en valeurs mobilières	23 175	23 216
Intérêts courus à recevoir	184	103
Débiteurs et autres actifs	801	446
Total de l'actif	24 160	23 765
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	244	325
Provision pour règlements	739	778
Primes et droits non acquis	5 463	5 575
Passif au titre des régimes à prestations déterminées	297	284
Créditeurs et autres passifs	139	385
Total du passif	6 882	7 347
Total des capitaux propres du Canada	17 278	16 418

Total de l'actif

Le total de l'actif s'est accru de 395 millions de dollars (1,7 %) par rapport au 31 décembre 2014, principalement en raison de la hausse des débiteurs et autres actifs, qui ont connu une augmentation de 355 millions (79,6 %) attribuable au paiement d'acomptes provisionnels et au report des droits de garantie payables au gouvernement du Canada en 2015. Les intérêts courus à recevoir ont aussi contribué à cette croissance puisqu'ils ont augmenté de 81 millions de dollars (78,6 %) en raison du calendrier des paiements d'intérêts pour le portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire.

Ces hausses ont été en partie contrebalancées par la baisse combinée de 41 millions de dollars (0,2 %) de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements en valeurs mobilières. Les placements en valeurs mobilières ont montré une augmentation de 880 millions de dollars (4,0 %) attribuable essentiellement à l'application continue de la nouvelle répartition de l'actif, qui a entraîné un rééquilibrage aux termes duquel les placements en obligations ont remplacé les instruments du marché monétaire conformément à la nouvelle politique de répartition de l'actif. Parallèlement, la trésorerie

et les équivalents de trésorerie ont diminué de 921 millions de dollars (77,4 %) en grande partie à cause de l'acquisition de placements en valeurs mobilières.

Total du passif

Le total du passif a diminué de 465 millions de dollars (6,3 %) depuis le 31 décembre 2014, essentiellement en raison de la baisse de 246 millions de dollars (63,9 %) des créditeurs et autres passifs, du fait du paiement de l'impôt sur le résultat et des droits de garantie payables au gouvernement du Canada qui étaient à payer au 31 décembre 2014. Les primes et droits non acquis ont aussi contribué à cette diminution, en baissant de 112 millions de dollars (2,0 %) parce que les primes perçues ont été inférieures aux primes acquises, en raison de la baisse des volumes durant les derniers exercices. Les titres vendus dans le cadre de conventions de rachat ont régressé de 81 millions de dollars (24,9 %), car les occasions de placement à court terme intéressantes se sont faites plus rares étant donné la baisse des rendements entre 2014 et 2015.

Total des capitaux propres du Canada

Le total des capitaux propres du Canada a augmenté de 860 millions de dollars (5,2 %) depuis le 31 décembre 2014 en raison du résultat global comptabilisé en 2015.

Gestion du capital

Le BSIF travaille à l'élaboration d'un nouveau cadre de capital qui s'appliquera précisément aux assureurs hypothécaires et remplacera l'actuel TCM. La SCHL a adopté, le 1^{er} janvier 2015, un cadre de capital provisoire établi par le BSIF. Par conséquent, le capital requis a augmenté, en raison surtout d'une hausse de la marge pour le risque de taux d'intérêt, mais aussi, dans une moindre mesure, du facteur de pondération fondé sur le risque pour les placements en actions, ce qui a entraîné une baisse du niveau de capital selon le TCM.

Nous fixons une cible interne de capital supérieure au capital minimal requis. La cible interne est fixée à un niveau permettant de couvrir tous les risques significatifs liés aux activités d'assurance prêt hypothécaire. Elle est calibrée en fonction d'intervalles de confiance définis établis de manière à servir d'indicateur précoce, pour la direction, que des problèmes financiers doivent être résolus. La cible interne a été fixée à 205 % (205 % au 31 décembre 2014) du capital minimal requis.

Conformément à notre cadre de gestion du capital, nous exerçons nos activités selon un niveau de capital disponible supérieur à la cible interne, sauf dans des circonstances exceptionnelles. Par conséquent, nous avons fixé une cible de capital immobilisé qui dépasse la cible interne. La cible de capital immobilisé est calibrée en fonction d'intervalles de confiance définis par notre cadre de gestion du capital et est établie de manière à nous donner suffisamment de temps pour résoudre les problèmes financiers avant que le capital disponible chute en deçà de la cible interne. La cible de capital immobilisé a été fixée à 220 % (220 % au 31 décembre 2014) du capital minimal requis.

Nous avons affecté les résultats non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global en fonction de la cible de capital immobilisé de 220 %. Celle-ci s'établissait à 10 859 millions de dollars au 30 septembre 2015 (10 634 millions au 31 décembre 2014). Au 30 septembre 2015, le capital disponible correspondait à 345 %, ou 17 020 millions de dollars, du capital minimal requis (% selon le TCM), comparativement à 343 %, ou 16 173 millions, au 31 décembre 2014.

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible des activités d'assurance prêt hypothécaire.

(En millions, sauf indication contraire)	Au	
	30 septembre 2015	31 décembre 2014
Cumul des autres éléments du résultat global	795	807
Résultats non distribués affectés	10 064	9 827
Capital affecté	10 859	10 634
Résultats non distribués non affectés	6 419	5 784
Total du capital des activités d'assurance prêt hypothécaire	17 278	16 418
Moins les déductions du capital demandées par le BSIF	258	245
Total du capital disponible des activités d'assurance prêt hypothécaire	17 020	16 173
Cible interne de capital	205 %	205 %
Cible de capital immobilisé	220 %	220 %
Ratio du capital disponible sur le capital minimal requis (% selon le TCM)	345 %	343 %

Ressources financières

Le portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire est financé par les flux de trésorerie générés par les primes, les droits de demande et les intérêts reçus, déduction faite des règlements et des charges opérationnelles. L'objectif d'investissement et la répartition de l'actif pour le portefeuille de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire visent à maximiser le rendement ajusté en fonction du risque, tout en minimisant le besoin de liquider des placements. La juste valeur des placements sous gestion totalisait 23,2 milliards de dollars au 30 septembre 2015, un total inchangé depuis le 31 décembre 2014.

TITRISATION

Nous facilitons l'accès à des fonds pour le financement hypothécaire à l'habitation au moyen de la prestation de cautionnements aux termes de programmes de titrisation et de l'administration du cadre juridique des obligations sécurisées canadiennes. Conformément à notre mandat, nous favorisons le fonctionnement efficace et la compétitivité du marché du financement de l'habitation, de même que nous favorisons et soutenons la stabilité du système financier. Dans le cadre de nos activités de titrisation, nous cautionnons le paiement périodique du capital et des intérêts relatifs à des titres fondés sur des prêts admissibles. La prestation de cautionnements de titres hypothécaires est exercée dans un contexte commercial. Les produits couvrent toutes les charges et nous devons générer un rendement raisonnable pour le gouvernement du Canada, en tenant dûment compte des risques de pertes.

En vertu de l'article 15 de la *Loi nationale sur l'habitation*, le montant total des cautionnements de capital en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars.

Pour 2015, le ministre des Finances nous a autorisés à consacrer jusqu'à 80 milliards de dollars aux nouveaux cautionnements de TH LNH du marché et jusqu'à 40 milliards aux nouveaux cautionnements d'OHC. Ces plafonds cadrent avec la demande habituelle.

PROGRAMMES DE TITRISATION

Programme des titres hypothécaires (TH) émis en vertu de la Loi nationale sur l'habitation (LNH) – Le Programme des TH LNH encadre la conversion de prêts hypothécaires à l'habitation en titres amortis et négociables, émis par des prêteurs agréés. Ces prêts hypothécaires à l'habitation sont assurés contre le défaut de paiement des emprunteurs en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (pour la SCHL) ou de la *Loi sur la protection de l'assurance hypothécaire résidentielle* (pour les assureurs hypothécaires privés). Le paiement périodique du capital et des intérêts aux porteurs est cautionné par la SCHL et garanti par le gouvernement du Canada.

Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) – Dans le cadre du Programme des OHC, la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), une entité ad hoc, vend des OHC non amorties aux investisseurs et utilise le produit pour acheter des TH LNH émis aux termes du Programme des TH LNH. Les flux de trésorerie mensuels provenant des TH LNH amortis sont convertis, au moyen de swaps, en flux de trésorerie des obligations non amorties dont les modalités prévoient des paiements d'intérêts à taux fixe ou variable et le remboursement du capital à l'échéance (*in fine*). Le paiement périodique du capital et des intérêts aux porteurs des OHC est cautionné par la SCHL et garanti par le gouvernement du Canada. Nous consolidons les comptes de la FCH. Les actifs de la FCH ne nous appartiennent pas et ne sont pas détenus ou assumés en notre faveur. Les bénéficiaires de la FCH, une fois les obligations réglées, sont une ou plusieurs organisations caritatives.

Cadre juridique des programmes inscrits canadiens d'obligations sécurisées – Nous sommes responsables de l'administration du cadre juridique des obligations sécurisées. Nous administrons le cadre juridique selon le principe du recouvrement des coûts. Ni le gouvernement ni la SCHL ne garantissent d'une quelconque façon les obligations sécurisées émises.

PARAMÈTRES FINANCIERS

(En millions, sauf indication contraire)	Trois mois clos le			Neuf mois clos le	
	30 sept. 2015	30 juin 2015	30 sept. 2014	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Total des cautionnements en vigueur (G\$)	426	420	404	426	404
TH LNH	208	207	198	208	198
OHC	218	213	206	218	206
Total des nouveaux titres cautionnés	31 923	24 598	30 393	79 645	77 287
TH LNH	22 673	14 598	19 893	51 395	48 287
OHC	9 250	10 000	10 500	28 250	29 000
Droits de cautionnement et de demande perçus	125	98	73	278	185
Droits de cautionnement et de demande perçus – TH LNH	80	50	48	164	115
Droits de cautionnement perçus – OHC	45	48	25	114	70

Cautionnements en vigueur

Le total des cautionnements en vigueur correspond à l'obligation maximale de remboursement du capital associée au cautionnement de paiement périodique.

Les cautionnements en vigueur totalisaient 426 milliards de dollars au 30 septembre 2015, en hausse de 6 milliards (1,4 %) depuis le 30 juin 2015. Le total des cautionnements en vigueur varie à mesure que de nouveaux titres sont cautionnés et que d'autres arrivent à échéance. Au cours des trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2015, les nouveaux titres cautionnés par la SCHL ont été supérieurs aux titres arrivés à échéance.

Nouveaux titres cautionnés**Comparaison – T3 2015 et T2 2015**

Les nouveaux titres cautionnés ont augmenté de 7 325 millions de dollars (29,8 %) depuis le trimestre précédent à la suite d'un accroissement des cautionnements de TH LNH au troisième trimestre. Pour établir la capacité trimestrielle de cautionnement, les tranches inutilisées des cautionnements de TH LNH des trimestres précédents sont réattribuées au cours des trimestres suivants afin de maximiser l'utilisation de la capacité annuelle.

Comparaisons – T3 2015 et T3 2014 / cumul 2015 et cumul 2014

Les nouveaux titres cautionnés ont été relativement stables par rapport au trimestre correspondant et à la période de neuf mois de l'exercice précédent et ont affiché des augmentations respectives de 1 530 millions (5,0 %) et de 2 358 millions de dollars (3,1 %).

Droits de cautionnement et de demande perçus**Comparaison – T3 2015 et T2 2015**

Les droits de cautionnement et de demande perçus ont augmenté de 27 millions de dollars (27,6 %) comparativement au trimestre précédent du fait des volumes accrus. En effet, les volumes de titres cautionnés varient de manière cyclique et tendent à être plus élevés aux troisième et quatrième trimestres qu'aux premier et deuxième trimestres.

Comparaison – T3 2015 et T3 2014

Les droits de cautionnement et de demande perçus ont augmenté de 52 millions de dollars (71,2 %) comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des droits de cautionnement qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2015.

Comparaison – Cumul 2015 et cumul 2014

Les droits de cautionnement et de demande perçus ont enregistré une hausse de 93 millions de dollars (50,3 %) par rapport à la période de neuf mois correspondante de 2014, du fait surtout de la hausse des droits de cautionnement mentionnée précédemment.

ANALYSE FINANCIÈRE

(En millions, sauf indication contraire)	Trois mois clos le			Neuf mois clos le	
	30 sept. 2015	30 juin 2015	30 sept. 2014	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Primes et droits acquis	68	61	61	189	179
Produits d'intérêts nets	2	2	2	7	7
Produits de placements	10	9	9	29	27
Autres produits	18	20	18	56	58
Total des produits	98	92	90	281	271
Charges opérationnelles	26	26	26	78	79
Total des charges	26	26	26	78	79
Résultat avant impôt	72	66	64	203	192
Impôt sur le résultat	18	17	16	51	48
Résultat net	54	49	48	152	144

Total des produits**Comparaisons – T3 2015 et T2 2015 / T3 2015 et T3 2014 / cumul 2015 et cumul 2014**

Le total des produits s'est accru respectivement de 6 millions (6,5 %), de 8 millions (8,9 %) et de 10 millions de dollars (3,7 %) par rapport au trimestre précédent, au troisième trimestre de 2014 et à la période de neuf mois de l'exercice précédent, en raison des volumes accrus et de la hausse des droits de cautionnement qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2015.

Total des charges**Comparaisons – T3 2015 et T2 2015 / T3 2015 et T3 2014 / cumul 2015 et cumul 2014**

Le total des charges est resté constant. Il est demeuré inchangé par rapport au trimestre précédent et au trimestre correspondant de 2014 et a diminué de 1 million de dollars (1,3 %) comparativement à la période de neuf mois correspondante de l'exercice précédent.

Résultat net**Comparaisons – T3 2015 et T2 2015 / T3 2015 et T3 2014 / cumul 2015 et cumul 2014**

Le résultat net a augmenté respectivement de 5 millions (10,2 %), de 6 millions (12,5 %) et de 8 millions de dollars (5,6 %) en comparaison avec le trimestre précédent, le trimestre correspondant de 2014 et la période de neuf mois correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des produits attribuable aux plus grands volumes et à la hausse des droits de cautionnement mentionnée précédemment.

Ratios

Comme complément d'information aux résultats financiers des programmes de titrisation (en excluant la FCH), nous avons également recours à des mesures financières et à des ratios pour analyser notre rendement. Voir la section « Gestion du capital » pour obtenir des informations supplémentaires sur le ratio du capital disponible sur le capital requis.

	Trois mois clos le			Neuf mois clos le	
	30 sept. 2015	30 juin 2015	30 sept. 2014	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Ratio des charges opérationnelles	12,3 %	12,1 %	11,2 %	12,1 %	10,7 %
Rendement des capitaux propres ¹	12,0 %	11,1 %	12,4 %	11,7 %	12,9 %
Rendement du capital requis ²	17,8 %	16,5 %	21,0 %	17,1 %	20,4 %

¹ Correspond au résultat net annualisé divisé par la moyenne des capitaux propres à l'ouverture et à la clôture de la période.

² Ratio instauré au présent trimestre. Il représente le résultat net annualisé, ajusté afin de ne pas tenir compte des produits de placements générés sur le capital qui excèdent le capital requis, divisé par le capital requis moyen pour la période.

Comparaison – T3 2015 et T2 2015

Le ratio des charges opérationnelles a été relativement stable et s'est accru de 0,2 point de pourcentage comparativement au trimestre précédent.

Le rendement des capitaux propres a enregistré une hausse de 0,9 point de pourcentage, qui s'explique essentiellement par le résultat net plus élevé.

Le rendement du capital requis a augmenté de 1,3 point de pourcentage en raison du résultat net supérieur, tandis que le capital requis n'a subi aucune variation importante.

Comparaison – T3 2015 et T3 2014

Le ratio des charges opérationnelles s'est accru de 1,1 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2014. La croissance des produits a été plus que contrebalancée par l'augmentation des charges opérationnelles incluses pour calculer le ratio, en raison de la hausse des coûts indirects et des droits payables au gouvernement du Canada.

Le rendement des capitaux propres a diminué de 0,4 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2014, étant donné que le résultat net a augmenté plus lentement que les capitaux propres.

Le rendement du capital requis a reculé de 3,2 points de pourcentage comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une hausse du capital requis découlant des améliorations du facteur de risque de taux d'intérêt qui sont entrées en vigueur au premier trimestre de 2015. D'une période à l'autre, le capital requis a augmenté plus rapidement que le résultat net.

Comparaison – Cumul 2015 et cumul 2014

Le ratio des charges opérationnelles s'est accru de 1,4 point de pourcentage par rapport à la période de neuf mois correspondante de l'exercice précédent. La croissance des produits a été plus que contrebalancée par l'augmentation des charges opérationnelles incluses pour calculer le ratio, en raison de la hausse des coûts indirects et des droits payables au gouvernement du Canada.

Le rendement des capitaux propres a diminué de 1,2 point de pourcentage, étant donné que le résultat net a augmenté plus lentement que les capitaux propres.

Le rendement du capital requis a diminué de 3,3 points de pourcentage, en raison surtout d'une hausse du capital requis découlant des améliorations du facteur de risque de taux d'intérêt qui sont entrées en vigueur au premier trimestre de 2015. D'une période à l'autre, le capital requis a augmenté plus rapidement que le résultat net.

SITUATION FINANCIÈRE

Gestion du capital

Le capital est affecté aux fins des cautionnements fournis dans le cadre du Programme des TH LNH et du Programme des OHC. Le montant affecté est fondé sur des principes de capital réglementaire et de capital économique et correspond à 100 % du capital requis selon ces principes. Au 30 septembre 2015, le capital requis s'établissait à 1 167 millions de dollars (1 064 millions au 31 décembre 2014). À la même date, le capital disponible s'établissait à 1 836 millions de dollars, soit 157 % du capital requis (1 663 millions au 31 décembre 2014 ou 157 %). Le ratio du capital disponible sur le capital requis est demeuré stable par rapport à celui inscrit au 31 décembre 2014.

Nous ne détenons pas de capital distinct pour la FCH, puisque notre risque se limite à l'assurance prêt hypothécaire et au cautionnement de paiement périodique que nous offrons et qui sont couverts respectivement par le capital des activités d'assurance prêt hypothécaire et le capital des activités de titrisation.

Le tableau qui suit présente les composantes du capital disponible des activités de titrisation.

(En millions, sauf indication contraire)	Au	
	30 septembre 2015	31 décembre 2014
Cumul des autres éléments du résultat global	55	34
Résultats non distribués affectés	1 112	1 030
Capital affecté	1 167	1 064
Résultats non distribués non affectés	669	601
Total du capital des activités de titrisation	1 836	1 665
Moins les déductions du capital	-	2
Total du capital disponible des activités de titrisation	1 836	1 663
Ratio du capital disponible sur le capital requis	157 %	157 %

Ressources financières

Le portefeuille de placements des activités de titrisation est financé par les flux de trésorerie générés par les droits de demande et de cautionnement et les intérêts reçus, déduction faite des règlements et des charges. Il vise à couvrir les obligations associées à nos programmes de titrisation. L'objectif du portefeuille de placements consiste à maximiser la capacité à répondre aux besoins de liquidité découlant des cautionnements de paiement périodique et à préserver le capital en investissant dans des titres du gouvernement du Canada. L'indice de référence de la politique de répartition stratégique de l'actif pour le portefeuille de placements des activités de titrisation se compose d'obligations du gouvernement du Canada non émises par des sociétés d'État (98 %) et de bons du Trésor à 91 jours (2 %). Le portefeuille est géré passivement en fonction de son indice de référence.

La juste valeur des placements sous gestion totalisait 2,5 milliards de dollars au 30 septembre 2015, comparativement à 2,2 milliards à la clôture de 2014.

GESTION DES RISQUES

Divers risques influent sur notre contexte opérationnel et pourraient avoir des incidences sur la réalisation de nos objectifs. Ces risques sont présentés en détail dans notre *Rapport annuel 2014*. Aucun fait nouveau significatif n'a eu d'incidence sur notre gestion des risques pendant la période à l'étude.

CHANGEMENTS DE PERSONNEL

PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les changements suivants ont été annoncés concernant les principaux dirigeants de la SCHL.

- Le 4 novembre 2015, après la clôture de la période de présentation de l'information financière, le premier ministre a nommé les membres de son Cabinet, notamment l'honorable Jean-Yves Duclos en qualité de ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social et ministre responsable de la SCHL.
- Pierre Serré, chef de la gestion des risques, prendra sa retraite le 27 novembre 2015. Romy Bowers lui succédera à ce poste.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS

TABLE DES MATIÈRES

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	27
BILAN CONSOLIDÉ	28
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL	29
ÉTAT CONSOLIDÉ DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA	30
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	31
NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS	32
1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ	32
2. MODE DE PRÉSENTATION	32
3. MODIFICATIONS COMPTABLES EN VIGUEUR ET À VENIR	33
4. ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR	34
5. PLACEMENTS EN VALEURS MOBILIÈRES	41
6. PRÊTS	42
7. CRÉDITS PARLEMENTAIRES ET DÉPENSES DES PROGRAMMES DE LOGEMENT	43
8. EMPRUNTS	44
9. PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	45
10. ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE	47
11. TITRISATION	48
12. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	48
13. RISQUE DE MARCHÉ	49
14. RISQUE DE CRÉDIT	50
15. INFORMATIONS SECTORIELLES	51
16. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	54
17. PASSIFS ÉVENTUELS	54
18. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS	54

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Période close le 30 septembre 2015

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés trimestriels non audités conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la norme comptable internationale IAS 34 *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés trimestriels non audités exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés trimestriels non audités.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de notre situation financière, de nos résultats d'exploitation et de nos flux de trésorerie, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés trimestriels non audités.

Le président et premier dirigeant,

A blue ink signature of Evan Siddall, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

Evan Siddall, BA, LL. B.

Le chef des finances,

A blue ink signature of Brian Naish, featuring a large, stylized 'B' followed by several loops and a long horizontal stroke.

Brian Naish, CPA, CA

Le 18 novembre 2015

BILAN CONSOLIDÉ

(En millions de dollars canadiens)	Notes	Au	
		30 septembre 2015	31 décembre 2014
ACTIF			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 429	2 169
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente		269	126
Placements en valeurs mobilières	5		
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		1 213	1 060
Disponibles à la vente		22 027	21 812
Prêts	6		
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		5 085	5 503
Prêts et créances		223 065	215 944
Intérêts courus à recevoir		1 356	719
Instruments dérivés		126	105
Montants à recevoir du gouvernement du Canada	7	271	285
Débiteurs et autres actifs		1 056	767
		255 897	248 490
PASSIF			
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat		244	325
Emprunts	8		
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net		7 437	7 677
Autres passifs financiers		220 054	213 612
Intérêts courus à payer		1 101	521
Instruments dérivés		35	31
Créditeurs et autres passifs		408	673
Passif au titre des régimes à prestations déterminées	9	500	479
Provision pour règlements	10	739	778
Primes et droits non acquis		6 144	6 167
Passif d'impôt différé		46	45
		236 708	230 308
Engagements et passifs éventuels	17		
CAPITAUX PROPRES DU CANADA			
Capital d'apport		25	25
Cumul des autres éléments du résultat global		796	803
Résultats non distribués		18 368	17 354
		19 189	18 182
		255 897	248 490

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL

(En millions de dollars canadiens)	Notes	Trois mois clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
		2015	2014	2015	2014
Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	7	463	435	1 573	1 512
Primes et droits acquis		466	486	1 362	1 427
Produits d'intérêts nets					
Produits d'intérêts					
Prêts	6	1 200	1 333	3 652	4 131
Autres		18	18	52	47
		1 218	1 351	3 704	4 178
Charges d'intérêts	8	1 191	1 330	3 637	4 109
		27	21	67	69
Produits de placements		140	163	412	467
Gains (pertes) nets réalisés	4	(21)	623	(12)	767
Gains (pertes) nets latents	4	10	63	20	12
Autres produits		22	20	67	70
TOTAL DES PRODUITS ET DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES		1 107	1 811	3 489	4 324
CHARGES					
Programmes de logement	7	463	435	1 573	1 512
Règlements d'assurance	10	53	85	238	245
Charges opérationnelles		88	90	265	259
		604	610	2 076	2 016
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		503	1 201	1 413	2 308
Impôt sur le résultat	12	123	295	343	561
RÉSULTAT NET		380	906	1 070	1 747
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (DÉDUCTION FAITE DE L'IMPÔT)					
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net					
Gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente		(102)	(100)	-	529
Reclassement en résultat net des (gains) pertes nets latents des exercices antérieurs réalisés pendant la période		(2)	(304)	(7)	(347)
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net		(104)	(404)	(7)	182
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net					
Réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées		(57)	(27)	(56)	(143)
		(161)	(431)	(63)	39
RÉSULTAT GLOBAL		219	475	1 007	1 786

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA

(En millions de dollars canadiens)	Trois mois clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
CAPITAL D'APPORT	25	25	25	25
CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
Solde au début de la période	900	1 529	803	943
Autres éléments du résultat global	(104)	(404)	(7)	182
Solde à la clôture de la période	796	1 125	796	1 125
RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS				
Solde au début de la période	18 045	15 595	17 354	14 870
Résultat net	380	906	1 070	1 747
Autres éléments du résultat global	(57)	(27)	(56)	(143)
Solde à la clôture de la période	18 368	16 474	18 368	16 474
CAPITAUX PROPRES DU CANADA	19 189	17 624	19 189	17 624

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(En millions de dollars canadiens)	Notes	Trois mois clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
		2015	2014	2015	2014
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES					
Résultat net		380	906	1 070	1 747
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie					
Amortissement des primes et escomptes sur les instruments financiers		49	21	129	64
Impôt sur le résultat différé		(2)	29	1	29
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur	4	(10)	(63)	(20)	(12)
(Gain) perte net sur les instruments financiers	4	21	(623)	12	(767)
Variation nette des actifs et passifs opérationnels hors trésorerie					
Intérêts courus à recevoir		(697)	(643)	(637)	(516)
Instruments dérivés		-	10	(5)	6
Montants à recevoir du gouvernement du Canada		76	82	14	57
Débiteurs et autres actifs		(124)	(5)	(289)	(27)
Intérêts courus à payer		636	582	580	491
Créditeurs et autres passifs		(52)	(115)	(265)	97
Passif au titre des régimes à prestations déterminées		45	35	21	137
Provision pour règlements		(27)	(37)	(39)	(71)
Primes et droits non acquis		88	(10)	(23)	(239)
Autres		(30)	165	(70)	(164)
Prêts	6				
Remboursements		3 831	16 298	21 639	55 147
Décaissements		(9 212)	(10 575)	(28 331)	(29 091)
Emprunts	8				
Remboursements		(3 773)	(17 796)	(23 257)	(57 604)
Émissions		9 475	12 188	30 156	31 852
		674	449	686	1 136
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT					
Placements en valeurs mobilières					
Ventes et échéances		1 413	5 203	7 570	10 800
Achats		(1 806)	(3 878)	(8 772)	(9 991)
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente		(269)	(9)	(143)	(63)
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat		12	(15)	(81)	255
		(650)	1 301	(1 426)	1 001
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		24	1 750	(740)	2 137
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Début de la période		1 405	1 723	2 169	1 336
Clôture de la période		1 429	3 473	1 429	3 473
Représentés par					
Trésorerie		(2)	(10)	(2)	(10)
Équivalents de trésorerie		1 431	3 483	1 431	3 483
		1 429	3 473	1 429	3 473
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles					
Intérêts encaissés pendant la période		731	906	3 698	4 263
Intérêts payés pendant la période		608	795	3 184	3 738
Dividendes encaissés pendant la période		10	27	29	66
Impôt sur le résultat payé pendant la période		190	113	803	371

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS TRIMESTRIELS NON AUDITÉS

Neuf mois clos le 30 septembre 2015

I. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La SCHL est une société d'État canadienne créée en 1946, par suite de l'adoption de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement (Loi sur la SCHL)*, afin de respecter les dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation (LNH)*. Elle est également assujettie à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP)*, du fait de sa désignation à la partie I de l'annexe III. La SCHL est une société d'État mandataire qui appartient exclusivement au gouvernement du Canada. Le Bureau national de la Société est situé au 700, chemin de Montréal, Ottawa (Ontario) Canada.

Dans les Comptes publics du Canada, le résultat net consolidé annuel de la SCHL accroît l'excédent attendu du gouvernement du Canada. Quant aux résultats non distribués et au cumul des autres éléments du résultat global consolidés, ils réduisent le déficit accumulé du gouvernement du Canada.

En septembre 2008, la SCHL et d'autres sociétés d'État ont reçu une directive du Conseil privé (C.P. 2008-1598), en vertu de l'article 89 de la LGFP, leur demandant de prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui elles consentent des prêts ou offrent des avantages. Nous continuons à respecter les dispositions de cette directive. En décembre 2014, la Société a reçu une autre directive (C.P. 2014-1380), en vertu de l'article 89 de la LGFP, lui ordonnant de mettre en place des réformes de ses régimes de retraite. Ces réformes ont pour objectif de veiller à ce qu'un partage à parts égales des coûts des services rendus, entre les employés et l'employeur, soit appliqué progressivement par les sociétés d'État à tous les participants d'ici le 31 décembre 2017. La stratégie de mise en œuvre de la SCHL sera décrite dans ses plans d'entreprise jusqu'à ce que les engagements énoncés dans cette directive aient été entièrement mis en œuvre.

En vertu de la LNH, notre mandat consiste à favoriser la construction de nouvelles maisons, la réparation et la modernisation de maisons existantes, ainsi que l'amélioration des conditions de logement et de vie. En matière de financement de l'habitation, la LNH a pour objet de favoriser l'accès à une diversité de logements abordables, d'encourager l'accessibilité à des sources de financement ainsi que la concurrence et l'efficacité dans ce domaine, d'assurer la disponibilité de fonds suffisants et de contribuer à l'essor du secteur de l'habitation au sein de l'économie nationale. De plus, nous voulons atteindre les objectifs qui suivent en exerçant des activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation ainsi qu'en administrant le cadre juridique des obligations sécurisées canadiennes : a) encourager le fonctionnement efficace et la compétitivité du marché du financement de l'habitation; b) encourager la stabilité du système financier, notamment du marché de l'habitation, et contribuer à celle-ci; et c) tenir dûment compte des risques de pertes que la Société encourt. Nous nous acquittons de notre mandat dans le cadre des activités suivantes : analyse de marché et recherche, aide au logement, assurance prêt hypothécaire, titrisation et personnel et processus.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Nos états financiers consolidés trimestriels non audités ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire*; ils ne comprennent pas toute l'information devant être fournie dans les états financiers annuels complets. Ils doivent être lus conjointement avec nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Notre Comité de vérification a approuvé les présents états financiers consolidés trimestriels non audités et autorisé leur publication le 18 novembre 2015.

Nos états financiers consolidés trimestriels non audités comprennent les comptes de la SCHL et, conformément à la Norme internationale d'information financière (IFRS) 10 *États financiers consolidés*, les comptes de la FCH, une entité ad hoc dont nous sommes exposés aux risques et retirons les avantages. Les soldes et transactions interentités ont été éliminés de nos états financiers consolidés trimestriels non audités.

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation de nos états financiers consolidés trimestriels non audités sont énoncées dans la note 2 de notre *Rapport annuel 2014* et sont conformes aux IFRS en vigueur au 30 septembre 2015, publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Impôt sur le résultat

La SCHL (entité non consolidée) est une société d'État en vertu du règlement 7100 de la *Loi de l'impôt sur le revenu (LIR)* et elle est assujettie à l'impôt fédéral en tant que société d'État prévue par règlement au sens du paragraphe 27(2) de cette loi, mais elle n'est pas assujettie à l'impôt provincial.

Jugement dans l'application de méthodes comptables

Lors de l'application des méthodes comptables de la Société, la direction doit exercer son jugement à diverses reprises, en plus de préparer des estimations, ce qui peut influencer considérablement sur les montants présentés dans les états financiers consolidés trimestriels non audités. Les jugements qui ont les incidences les plus importantes sur les montants inscrits dans nos états financiers consolidés trimestriels non audités sont indiqués à la note 4 complémentaire à nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation de nos états financiers consolidés trimestriels non audités exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés au titre de l'actif, du passif, du résultat global et des informations connexes. Les principaux éléments pour lesquels la direction a fait des estimations et formulé des hypothèses touchent la provision pour règlements, les primes non acquises, la juste valeur des instruments financiers ainsi que les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et hypothèses. Si c'est le cas, l'incidence sera comptabilisée pendant les périodes ultérieures.

Caractère saisonnier

Nos activités d'assurance prêt hypothécaire sont exposées à des variations saisonnières. Alors que les primes acquises et les produits de placements en valeurs mobilières changent d'un trimestre à l'autre en fonction des soldes sous-jacents, les primes perçues pour certains produits d'assurance prêt hypothécaire fluctuent trimestriellement en raison du caractère saisonnier du marché de l'habitation. Ces variations dépendent du nombre de prêts hypothécaires initiés et de contrats d'assurance prêt hypothécaire souscrits, qui atteint habituellement un sommet au printemps et à l'été du fait des ventes de logements. Les pertes sur règlements varient d'un trimestre à l'autre en fonction surtout de la conjoncture économique de même que des caractéristiques du portefeuille des contrats d'assurance en vigueur, comme la taille et l'âge.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES EN VIGUEUR ET À VENIR

Nous avons examiné les nouvelles normes et les modifications de normes existantes qui ont été publiées par l'IASB, mais qui ne sont pas encore en vigueur à la date de publication de nos états financiers consolidés.

IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En septembre, l'IASB a publié une modification de l'IFRS 15 indiquant que la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 15 était reportée d'un an, soit à 2018. Nous n'avons pas encore déterminé l'incidence globale de cette nouvelle norme sur nos états financiers consolidés.

IFRS 4 Contrats d'assurance

L'IASB a décidé d'ajouter au prochain exposé-sondage sur l'IFRS 4 l'option de reporter, de 2018 à 2021 au plus tard, la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 9 pour les sociétés dont le modèle d'affaires consiste, de façon prédominante, en l'émission de contrats d'assurance (méthode du report). La prédominance est établie en fonction du montant de passifs bruts découlant des contrats qui entrent dans le champ d'application de l'IFRS 4 par rapport au total du passif, et le seuil est délibérément élevé pour qu'il soit possible de déterminer quels sont les assureurs « purs ». La SCHL travaille actuellement à déterminer si elle serait admissible au report.

L'IASB donnerait également aux assureurs qui mettent en application l'IFRS 9 l'option d'éliminer de l'état du résultat global une partie des non-concordances comptables et de la volatilité temporaire susceptibles de se produire avant que la nouvelle

norme sur les contrats d'assurance soit mise en application (méthode de la superposition). Selon une évaluation préliminaire, les activités d'assurance prêt hypothécaire de la SCHL seraient admissibles à la méthode de la superposition puisque l'admissibilité est établie selon les actifs liés aux contrats qui entrent dans le champ d'application de l'IFRS 4, un obstacle moins difficile à surmonter que pour l'option du report complet. L'exposé-sondage est attendu au quatrième trimestre de 2015, et la version définitive de la norme sur les contrats d'assurance devrait paraître en 2016.

4. ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR

Évaluation de la juste valeur

Nous comptabilisons certains instruments financiers et actifs non financiers à leur juste valeur dans le bilan consolidé trimestriel non audité et présentons la juste valeur de certains autres éléments. La juste valeur est déterminée à l'aide d'un cadre d'évaluation uniforme.

La juste valeur est le prix qui serait perçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La juste valeur d'un actif ou d'un passif est évaluée à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, en supposant que les intervenants du marché agissent dans leur meilleur intérêt économique.

L'évaluation de la juste valeur des actifs non financiers (c'est-à-dire les actifs non courants détenus en vue de la vente et les immeubles de placement) tient compte de la capacité d'un intervenant du marché à générer des avantages économiques en faisant une utilisation optimale de l'actif ou en le vendant à un autre intervenant du marché qui en ferait une utilisation optimale. Pour les instruments financiers, les intérêts courus sont comptabilisés et présentés séparément.

Hiérarchie des justes valeurs

Les méthodes appliquées et les hypothèses formulées pour déterminer la juste valeur sont les mêmes que celles utilisées pour la préparation de notre *Rapport annuel 2014*. Ces méthodes maximisent l'utilisation des données observables pertinentes et minimisent celle des données non observables. Les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie des justes valeurs (au niveau 1, 2 ou 3) qui reflète le caractère observable des données les plus importantes utilisées dans le cadre des évaluations.

Niveau 1 : Les actifs et passifs sont évalués selon les cours non ajustés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés actifs.

Niveau 2 : Les actifs et passifs non cotés sur un marché actif sont évalués en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus, principalement en fonction des données du marché directement ou indirectement observables comme les courbes de rendement ou les courbes des taux à terme implicites établies à partir des taux d'intérêt de référence et les écarts de crédit d'instruments identiques ou semblables.

Niveau 3 : Les actifs et passifs non cotés sur un marché actif sont évalués au moyen de techniques d'évaluation dont les données d'entrée, si possible, sont fondées sur les données du marché observables, comme les courbes de rendement ou les courbes des taux à terme implicites établies à partir des taux d'intérêt de référence et les écarts de crédit d'actifs et de passifs semblables. Si des données observables ne sont pas disponibles, des données non observables sont utilisées. Pour les actifs et passifs de niveau 3, les données d'entrée non observables sont importantes pour l'évaluation globale de la juste valeur.

Nous avons mis en place des processus et des contrôles pour veiller à ce que la juste valeur soit évaluée de manière appropriée. La Division du soutien des opérations, qui relève du premier vice-président, Marchés financiers, est chargée d'évaluer les instruments financiers de niveau 3. Elle a élaboré des modèles et des méthodes pour déterminer la juste valeur, lesquels sont examinés et surveillés de manière continue. La validité des évaluations des instruments de niveau 3 est constamment comparée aux transactions du marché faisant intervenir des instruments identiques ou semblables. Le Secteur du chef de la gestion des risques vérifie indépendamment ces évaluations de manière continue.

Quant aux immeubles de placement, la juste valeur est établie par des évaluateurs possédant des compétences professionnelles reconnues et pertinentes. Des évaluateurs externes indépendants et nos évaluateurs internes se chargent d'effectuer les évaluations selon un principe de rotation.

Comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur

Le tableau qui suit présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers, sauf lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur. La valeur comptable est celle à laquelle un élément est présenté dans le bilan consolidé trimestriel non audité. La juste valeur est estimée au moyen des méthodes d'évaluation mentionnées précédemment.

(En millions)	Valeur comptable			Total	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais des AERG			
Au 30 septembre 2015						
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	244	1 135	50	1 429	1 429	-
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente	269	-	-	269	269	-
Placements en valeurs mobilières						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	1 213	-	1 213	1 213	-
Disponibles à la vente	-	-	22 027	22 027	22 027	-
Prêts						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	5 085	-	5 085	5 085	-
Prêts et créances	223 065	-	-	223 065	230 683	7 618
Instruments dérivés	-	126	-	126	126	-
Passifs financiers						
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	244	-	-	244	244	-
Emprunts						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	7 437	-	7 437	7 437	-
Autres passifs financiers	220 054	-	-	220 054	227 808	7 754
Instruments dérivés	-	35	-	35	35	-
Au 31 décembre 2014						
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	325	979	865	2 169	2 169	-
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente	126	-	-	126	126	-
Placements en valeurs mobilières						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	1 060	-	1 060	1 060	-
Disponibles à la vente	-	-	21 812	21 812	21 812	-
Prêts						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	5 503	-	5 503	5 503	-
Prêts et créances	215 944	-	-	215 944	222 381	6 437
Instruments dérivés	-	105	-	105	105	-
Passifs financiers						
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	325	-	-	325	325	-
Emprunts						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	7 677	-	7 677	7 677	-
Autres passifs financiers	213 612	-	-	213 612	220 219	6 607
Instruments dérivés	-	31	-	31	31	-

¹ Sur le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, une tranche de 1 135 millions de dollars (979 millions au 31 décembre 2014) est classée comme étant désignée à la juste valeur par le biais du résultat net, une tranche de 50 millions (865 millions au 31 décembre 2014) est classée comme étant disponible à la vente et une tranche de 244 millions (325 millions au 31 décembre 2014) est classée comme étant détenue jusqu'à l'échéance.

Hiérarchie des justes valeurs pour les éléments comptabilisés à la juste valeur

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs inscrits à la juste valeur au bilan consolidé trimestriel non audité.

(En millions)	Au 30 septembre 2015					
	Éléments comptabilisés à la juste valeur				Éléments non comptabilisés à la juste valeur	Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total		
ACTIF						
Trésorerie et équivalents de trésorerie						
Trésorerie	(2)	-	-	(2)	-	(2)
Dépôts bancaires portant intérêt	-	1 054	-	1 054	55	1 109
Entreprises ou autres entités	-	30	-	30	-	30
Gouvernement du Canada	25	-	-	25	-	25
Provinces ou municipalités	-	78	-	78	189	267
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	23	1 162	-	1 185	244	1 429
Placements en valeurs mobilières						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net						
Titres à revenu fixe						
Entreprises ou autres entités	42	24	162	228	-	228
Provinces ou municipalités	658	25	-	683	-	683
Pays souverains et entités connexes	302	-	-	302	-	302
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	1 002	49	162	1 213	-	1 213
Disponibles à la vente						
Titres à revenu fixe						
Entreprises ou autres entités	10 164	94	-	10 258	-	10 258
Gouvernement du Canada	3 770	-	-	3 770	-	3 770
Provinces ou municipalités	6 521	-	-	6 521	-	6 521
Pays souverains et entités connexes	354	-	-	354	-	354
Actions						
Canadiennes	1 089	-	35	1 124	-	1 124
Total – Disponibles à la vente	21 898	94	35	22 027	-	22 027
Prêts						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	5 085	-	5 085	-	5 085
Instruments dérivés	-	126	-	126	-	126
Débiteurs et autres actifs						
Immeubles de placement	-	-	249	249	-	249
Autres débiteurs et autres actifs	-	-	-	-	807	807
Total des débiteurs et autres actifs	-	-	249	249	807	1 056
Actifs non comptabilisés à la juste valeur	-	-	-	-	224 961	224 961
TOTAL DE L'ACTIF	22 923	6 516	446	29 885	226 012	255 897
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES DU CANADA						
Emprunts						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	896	6 541	-	7 437	-	7 437
Instruments dérivés	-	35	-	35	-	35
Passif et capitaux propres du Canada non comptabilisés à la juste valeur	-	-	-	-	248 425	248 425
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA	896	6 576	-	7 472	248 425	255 897

(En millions)	Au 31 décembre 2014				Éléments non comptabilisés à la juste valeur	Total
	Éléments comptabilisés à la juste valeur					
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total		
ACTIF						
Trésorerie et équivalents de trésorerie						
Trésorerie	6	-	-	6	-	6
Dépôts bancaires portant intérêt	-	933	-	933	45	978
Entreprises ou autres entités	-	90	-	90	159	249
Gouvernement du Canada	815	-	-	815	-	815
Provinces ou municipalités	-	-	-	-	121	121
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	821	1 023	-	1 844	325	2 169
Placements en valeurs mobilières						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net						
Titres à revenu fixe						
Entreprises ou autres entités	75	8	159	242	-	242
Provinces ou municipalités	661	-	-	661	-	661
Pays souverains et entités connexes	30	127	-	157	-	157
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	766	135	159	1 060	-	1 060
Disponibles à la vente						
Titres à revenu fixe						
Entreprises ou autres entités	6 734	-	-	6 734	-	6 734
Gouvernement du Canada	8 006	-	-	8 006	-	8 006
Provinces ou municipalités	5 560	-	-	5 560	-	5 560
Pays souverains et entités connexes	247	50	-	297	-	297
Actions						
Canadiennes	1 196	-	19	1 215	-	1 215
Total – Disponibles à la vente	21 743	50	19	21 812	-	21 812
Prêts						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	5 503	-	5 503	-	5 503
Instruments dérivés	-	105	-	105	-	105
Débiteurs et autres actifs						
Immeubles de placement	-	-	247	247	-	247
Autres débiteurs et autres actifs	-	-	-	-	520	520
Total des débiteurs et autres actifs	-	-	247	247	520	767
Actifs non comptabilisés à la juste valeur	-	-	-	-	217 074	217 074
TOTAL DE L'ACTIF	23 330	6 816	425	30 571	217 919	248 490
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES DU CANADA						
Emprunts						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	1 417	6 260	-	7 677	-	7 677
Instruments dérivés	-	31	-	31	-	31
Passif et capitaux propres du Canada non comptabilisés à la juste valeur	-	-	-	-	240 782	240 782
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES DU CANADA	1 417	6 291	-	7 708	240 782	248 490

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs

Il pourrait y avoir des transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à la suite de changements dans la disponibilité de cours de marché ou de données observables sur le marché. Les transferts entre les niveaux sont réputés s'être produits au début du trimestre au cours duquel le transfert est effectué.

Pendant les trois mois clos le 30 septembre 2015, des placements en valeurs mobilières d'une juste valeur de 154 millions de dollars ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 puisque des données du marché directement observables sont

devenues disponibles. Il n'y a eu aucun transfert au cours des périodes de trois mois closes le 31 mars 2015 et le 30 juin 2015.

Variations de la juste valeur des éléments classés au niveau 3

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des éléments comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre 2015						Solde à la clôture de la période
	1 ^{er} juillet 2015	Achats	Transferts	Gains latents comptabilisés en résultat net ¹	Gains latents comptabilisés dans les AERG ²	Entrées de trésorerie provenant des règlements/cessions	
Placements en valeurs mobilières							
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net							
Titres adossés à des actifs	162	-	-	-	-	-	162
Disponibles à la vente							
Placement dans une société en commandite	29	6	-	-	-	-	35
Total – Placements en valeurs mobilières	191	6	-	-	-	-	197
Débiteurs et autres actifs							
Immeubles de placement	248	1	-	-	-	-	249
Total des débiteurs et autres actifs	248	1	-	-	-	-	249
Total	439	7	-	-	-	-	446

¹ Inclus dans les gains (pertes) nets latents pour les placements en valeurs mobilières et dans les autres produits pour les immeubles de placement.

² Inclus dans les gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente.

(En millions)	Neuf mois clos le 30 septembre 2015						Solde à la clôture de la période
	1 ^{er} janvier 2015	Achats	Transferts	Gains latents comptabilisés en résultat net ¹	Gains latents comptabilisés dans les AERG ²	Entrées de trésorerie provenant des règlements/cessions	
Placements en valeurs mobilières							
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net							
Titres adossés à des actifs	159	-	-	3	-	-	162
Disponibles à la vente							
Placement dans une société en commandite	19	9	-	-	7	-	35
Total – Placements en valeurs mobilières	178	9	-	3	7	-	197
Débiteurs et autres actifs							
Immeubles de placement	247	1	-	1	-	-	249
Total des débiteurs et autres actifs	247	1	-	1	-	-	249
Total	425	10	-	4	7	-	446

¹ Inclus dans les gains (pertes) nets latents pour les placements en valeurs mobilières et dans les autres produits pour les immeubles de placement.

² Inclus dans les gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre 2014						
	1 ^{er} juillet 2014	Achats	Transferts	Gains latents comptabilisés en résultat net ¹	Gains latents comptabilisés dans les AERG ²	Entrées de trésorerie provenant des règlements/cessions	Solde à la clôture de la période
Placements en valeurs mobilières							
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net							
Titres adossés à des actifs	156	-	-	2	-	-	158
Disponibles à la vente							
Placement dans une société en commandite	19	-	-	-	-	-	19
Total – Placements en valeurs mobilières	175	-	-	2	-	-	177
Débiteurs et autres actifs							
Immeubles de placement	246	1	-	(3)	-	-	244
Total des débiteurs et autres actifs	246	1	-	(3)	-	-	244
Total	421	1	-	(1)	-	-	421

¹ Inclus dans les gains (pertes) nets latents pour les placements en valeurs mobilières et dans les autres produits pour les immeubles de placement.

² Inclus dans les gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente.

(En millions)	Neuf mois clos le 30 septembre 2014						
	1 ^{er} janvier 2014	Achats	Transferts	Gains latents comptabilisés en résultat net ¹	Gains latents comptabilisés dans les AERG ²	Entrées de trésorerie provenant des règlements/cessions	Solde à la clôture de la période
Placements en valeurs mobilières							
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net							
Titres adossés à des actifs	150	-	-	8	-	-	158
Disponibles à la vente							
Placement dans une société en commandite	17	1	-	-	1	-	19
Total – Placements en valeurs mobilières	167	1	-	8	1	-	177
Débiteurs et autres actifs							
Immeubles de placement	234	19	-	(1)	-	(8)	244
Total des débiteurs et autres actifs	234	19	-	(1)	-	(8)	244
Total	401	20	-	7	1	(8)	421

¹ Inclus dans les gains (pertes) nets latents pour les placements en valeurs mobilières et dans les autres produits pour les immeubles de placement.

² Inclus dans les gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente.

Données non observables pour les éléments classés au niveau 3

L'évaluation des éléments classés au niveau 3 se fonde sur des données non observables, dont les variations sont susceptibles d'influer considérablement sur l'évaluation de la juste valeur. Les évaluations sont fondées sur des appréciations de la conjoncture au 30 septembre 2015, laquelle peut évoluer significativement au cours des périodes ultérieures. Le tableau qui suit présente des informations quantitatives sur les données non observables d'importance utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des éléments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur.

(En millions)	30 septembre 2015			31 décembre 2014		
	Juste valeur de l'actif	Technique d'évaluation	Données non observables	Moyenne pondérée (données d'entrée ou fourchette)	Juste valeur de l'actif	Moyenne pondérée (données d'entrée ou fourchette)
Placements en valeurs mobilières						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net						
Titres adossés à des actifs	162	Flux de trésorerie actualisés	Prime de risque	1,4 %	159	1,6 %
Disponibles à la vente						
Placement dans une société en commandite	35	Part dans les capitaux de la société	Capitaux de la société déclarés	s.o.	19	s.o.
Total – Placements en valeurs mobilières	197				178	
Débiteurs et autres actifs						
Immeubles de placement détenus dans le portefeuille des activités d'assurance prêt hypothécaire	99	Flux de trésorerie actualisés	Valeur locative estimée par pied carré	3 à 40 \$	98	3 à 40 \$
			Taux d'actualisation	6,8 à 8,5 %		6,8 à 8,5 %
Immeubles de placement détenus dans le portefeuille des activités d'aide au logement	20	Flux de trésorerie actualisés	Valeur locative estimée par pied carré	25 à 148 \$	20	25 à 148 \$
			Taux d'actualisation	4,5 à 6,0 %		4,5 à 6,0 %
	130	Approche par le marché	Valeur par pied carré	0 à 237 \$	129	0 à 237 \$
Total des débiteurs et autres actifs	249				247	
Total des éléments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur	446				425	

Titres adossés à des actifs

La juste valeur des titres adossés à des actifs est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à l'aide des taux d'actualisation observables du marché et d'une prime de risque non observable, compte tenu du manque de liquidité du marché et du risque inhérent aux placements. Une hausse (baisse) importante de cette prime entraînerait une diminution (augmentation) importante de l'évaluation de la juste valeur.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement comprend des données non observables qui peuvent avoir une incidence importante sur l'évaluation de la juste valeur. Une augmentation (diminution) importante de la valeur locative estimée ou du prix estimé par pied carré entraînerait une juste valeur considérablement plus (moins) élevée des immeubles. Une augmentation (diminution) importante du taux d'actualisation entraînerait une juste valeur considérablement moins (plus) élevée.

Gains et pertes sur les instruments financiers

Le tableau qui suit présente les gains et pertes latents découlant des variations de la juste valeur des instruments financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Détenus à des fins de transaction				
Actions	-	(1)	-	(56)
Instruments dérivés	3	(4)	12	17
Total – Détenus à des fins de transaction	3	(5)	12	(39)
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Placements en valeurs mobilières	(2)	(1)	6	5
Prêts	(16)	(18)	-	(15)
Emprunts	25	87	2	61
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	7	68	8	51
Total des gains (pertes) nets latents	10	63	20	12

Le tableau qui suit présente les gains et pertes nets réalisés sur les instruments financiers.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Détenus à des fins de transaction	-	1	-	69
Disponibles à la vente	4	629	15	723
Remboursement d'emprunts	(25)	(7)	(27)	(25)
Total des gains (pertes) nets réalisés	(21)	623	(12)	767

5. PLACEMENTS EN VALEURS MOBILIÈRES

Les placements en valeurs mobilières comprennent les titres à revenu fixe et les actions. Le tableau qui suit présente les gains et pertes latents cumulatifs sur les placements en valeurs mobilières comptabilisés à la juste valeur.

(En millions)	Au					
	30 septembre 2015				31 décembre 2014	
	Coût amorti ¹	Gains bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût amorti ¹	Juste valeur
Placements en valeurs mobilières						
Titres à revenu fixe						
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	1 136	78	(1)	1 213	987	1 060
Disponibles à la vente	20 209	713	(20)	20 902	20 004	20 597
Actions						
Disponibles à la vente	729	397	(1)	1 125	714	1 215

¹ Le coût amorti des actions correspond au coût d'achat moins les pertes de valeur, le cas échéant.

Nous détenons des placements en valeurs mobilières de 244 millions de dollars (325 millions au 31 décembre 2014) qui font partie des titres vendus dans le cadre de conventions de rachat d'une durée d'au plus 93 jours. Nous continuons à comptabiliser les produits de placements et inscrivons dans les autres éléments du résultat global les variations de la juste valeur de ces placements en valeurs mobilières pendant la période.

La perte latente cumulative de 21 millions de dollars (1 million au 31 décembre 2014) sur les placements en titres à revenu fixe et en actions disponibles à la vente a été imputée au cumul des autres éléments du résultat global et n'a pas été comptabilisée en résultat net en tant que perte de valeur.

Au cours des trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2015, aucune perte de valeur (montant nul pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2014) n'a été comptabilisée en résultat net dans les gains (pertes) nets réalisés et aucune reprise n'a été constatée à l'égard d'une dépréciation antérieure des placements en valeurs mobilières à revenu fixe.

6. PRÊTS

Le tableau qui suit présente les remboursements et décaissements liés aux prêts.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre			
	2015		2014	
	Remboursements	Décaissements	Remboursements	Décaissements
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Programmes d'octroi de prêts	147	17	153	28
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	147	17	153	28
Prêts et créances				
Prêts aux termes du PAPHA	-	-	3 503	-
Prêts aux termes du Programme des OHC	3 600	9 194	12 500	10 544
Programmes d'octroi de prêts	84	1	142	3
Total – Prêts et créances	3 684	9 195	16 145	10 547
Total	3 831	9 212	16 298	10 575

(En millions)	Neuf mois clos le 30 septembre			
	2015		2014	
	Remboursements	Décaissements	Remboursements	Décaissements
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Programmes d'octroi de prêts	464	53	450	61
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	464	53	450	61
Prêts et créances				
Prêts aux termes du PAPHA	2 025	-	24 640	-
Prêts aux termes du Programme des OHC	18 850	28 274	29 700	29 020
Programmes d'octroi de prêts	300	4	357	10
Total – Prêts et créances	21 175	28 278	54 697	29 030
Total	21 639	28 331	55 147	29 091

Le tableau qui suit présente les produits d'intérêts sur les prêts.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	29	37	92	113
Prêts et créances	1 171	1 296	3 560	4 018
Total	1 200	1 333	3 652	4 131

Il n'y a eu aucune variation de la juste valeur des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net imputable à l'évolution du risque de crédit. Nous étions certains de recouvrer le capital et les intérêts courus de 99 % de nos prêts (99 % au 31 décembre 2014).

Les prêts non garantis sont évalués périodiquement pour déterminer si une provision pour pertes sur créances est nécessaire. Au 30 septembre 2015, une provision pour dépréciation de 23 millions de dollars a été comptabilisée (22 millions au 31 décembre 2014).

7. CRÉDITS PARLEMENTAIRES ET DÉPENSES DES PROGRAMMES DE LOGEMENT

Nous recevons des crédits parlementaires pour financer les dépenses des programmes ci-après, y compris les charges opérationnelles de 29 millions et 87 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2015 (28 millions et 81 millions pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2014), engagées pour soutenir les programmes de logement.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Financement de logements sociaux existants en vertu d'engagements à long terme	399	398	1 242	1 245
Financement de logements abordables en vertu de nouveaux engagements	51	25	293	231
Soutien au logement	2	2	7	5
Information d'analyse de marché	5	5	16	15
Politiques, recherche et diffusion de l'information en matière de logement	6	5	15	16
Total	463	435	1 573	1 512

Le tableau qui suit présente les variations des montants à recevoir du gouvernement du Canada. Le solde au 30 septembre 2015 est principalement composé de dépenses des programmes de logement qui ont été engagées mais qui n'ont pas encore été remboursées.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Solde au début de la période	347	336	285	311
Total des crédits comptabilisés dans les produits pendant la période	463	435	1 573	1 512
Total des crédits reçus pendant la période	(539)	(515)	(1 589)	(1 565)
Remboursements de tiers supérieurs aux versements au gouvernement du Canada	-	(2)	2	(4)
Solde à la clôture de la période	271	254	271	254

8. EMPRUNTS

Le tableau qui suit présente les remboursements et émissions d'emprunts.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre			
	2015		2014	
	Remboursements	Émissions	Remboursements	Émissions
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Emprunts sur les marchés de capitaux	-	-	-	-
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	89	281	1 710	1 644
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	89	281	1 710	1 644
Autres passifs financiers				
Obligations hypothécaires du Canada	3 600	9 194	12 500	10 544
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	84	-	3 586	-
Total – Autres passifs financiers	3 684	9 194	16 086	10 544
Total	3 773	9 475	17 796	12 188

(En millions)	Neuf mois clos le 30 septembre			
	2015		2014	
	Remboursements	Émissions	Remboursements	Émissions
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net				
Emprunts sur les marchés de capitaux	500	-	-	-
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	1 620	1 882	3 029	2 832
Total – Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	2 120	1 882	3 029	2 832
Autres passifs financiers				
Obligations hypothécaires du Canada	18 850	28 274	29 700	29 020
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	2 287	-	24 875	-
Total – Autres passifs financiers	21 137	28 274	54 575	29 020
Total	23 257	30 156	57 604	31 852

Le tableau qui suit présente les charges d'intérêts liées aux emprunts.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	42	50	130
Autres passifs financiers	1 149	1 280	3 507	3 960
Total	1 191	1 330	3 637	4 109

9. PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le tableau suivant présente des informations sur les régimes à prestations déterminées.

Variations du passif au titre des prestations déterminées pour la période de trois mois close le 30 septembre 2015

(En millions)	Charge de retraite comptabilisée en résultat net				Régimes de retraite	Réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées comptabilisées dans les AERG	Cotisations des employés	Cotisations de la SCHL	30 septembre 2015
	1 ^{er} juillet 2015	Coût des services rendus	Charges/ produits d'intérêts	Sous-total comptabilisé en résultat net					
Régimes de retraite									
Obligation au titre des prestations déterminées	2 028	8	19	27	(18)	-	3	-	2 040
Juste valeur de l'actif des régimes	1 775	-	16	16	(18)	(71)	3	13	1 718
Passif au titre des régimes de retraite	253	8	3	11	-	71	-	(13)	322
Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi									
Obligation au titre des prestations déterminées	202	1	2	3	(27)	-	-	-	178
Juste valeur de l'actif des régimes	-	-	-	-	(27)	-	-	27	-
Passif au titre des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	202	1	2	3	-	-	-	(27)	178
Passif au titre des régimes à prestations déterminées	455	9	5	14	-	71	-	(40)	500

Variations du passif au titre des prestations déterminées pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2015

(En millions)	Charge de retraite comptabilisée en résultat net				Régimes de retraite	Réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées comptabilisées dans les AERG	Cotisations des employés	Cotisations de la SCHL	30 septembre 2015
	1 ^{er} janv. 2015	Coût des services rendus	Charges/ produits d'intérêts	Sous-total comptabilisé en résultat net					
Régimes de retraite									
Obligation au titre des prestations déterminées	2 002	25	58	83	(56)	1	10	-	2 040
Juste valeur de l'actif des régimes	1 719	-	49	49	(56)	(64)	10	60	1 718
Passif au titre des régimes de retraite	283	25	9	34	-	65	-	(60)	322
Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi									
Obligation au titre des prestations déterminées	196	3	6	9	(31)	4	-	-	178
Juste valeur de l'actif des régimes	-	-	-	-	(31)	-	-	31	-
Passif au titre des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	196	3	6	9	-	4	-	(31)	178
Passif au titre des régimes à prestations déterminées	479	28	15	43	-	69	-	(91)	500

Variations du passif au titre des prestations déterminées pour la période de trois mois close le 30 septembre 2014

(En millions)	1 ^{er} juillet 2014	Charge de retraite comptabilisée en résultat net			Prestations versées	Réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées comptabilisées dans les AERG	Cotisations des employés	Cotisations de la SCHL	30 septembre 2014
		Coût des services rendus	Charges/ produits d'intérêts	Sous-total comptabilisé en résultat net					
Régimes de retraite									
Obligation au titre des prestations déterminées	1 938	6	20	26	(22)	31	4	-	1 977
Juste valeur de l'actif des régimes	1 686	-	18	18	(22)	-	4	9	1 695
Passif au titre des régimes de retraite	252	6	2	8	-	31	-	(9)	282
Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi									
Obligation au titre des prestations déterminées	200	1	2	3	(1)	3	-	-	205
Juste valeur de l'actif des régimes	-	-	-	-	(1)	-	-	1	-
Passif au titre des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	200	1	2	3	-	3	-	(1)	205
Passif au titre des régimes à prestations déterminées	452	7	4	11	-	34	-	(10)	487

Variations du passif au titre des prestations déterminées pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2014

(En millions)	1 ^{er} janvier 2014	Charge de retraite comptabilisée en résultat net			Prestations versées	Réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées comptabilisées dans les AERG	Cotisations des employés	Cotisations de la SCHL	30 septembre 2014
		Coût des services rendus	Charges/ produits d'intérêts	Sous-total comptabilisé en résultat net					
Régimes de retraite									
Obligation au titre des prestations déterminées	1 719	19	61	80	(59)	225	12	-	1 977
Juste valeur de l'actif des régimes	1 544	-	54	54	(59)	76	12	68	1 695
Passif au titre des régimes de retraite	175	19	7	26	-	149	-	(68)	282
Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi									
Obligation au titre des prestations déterminées	175	3	6	9	(5)	26	-	-	205
Juste valeur de l'actif des régimes	-	-	-	-	(5)	-	-	5	-
Passif au titre des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	175	3	6	9	-	26	-	(5)	205
Passif au titre des régimes à prestations déterminées	350	22	13	35	-	175	-	(73)	487

10. ASSURANCE PRÊT HYPOTHÉCAIRE

Primes et droits non acquis

Le tableau qui suit présente les variations du solde des primes et droits non acquis.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre		Neuf mois clos le 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Solde au début de la période	5 432	5 724	5 575	5 947
Primes différées sur les contrats souscrits pendant la période	422	400	1 039	986
Primes acquises pendant la période	(392)	(419)	(1 155)	(1 228)
Droits de demande différés sur les contrats souscrits pendant la période	5	3	13	9
Droits de demande acquis pendant la période	(4)	(4)	(9)	(10)
Solde à la clôture de la période	5 463	5 704	5 463	5 704

Provision pour règlements

La provision pour règlements tient compte des demandes de règlement au titre des défauts de paiement survenus mais non déclarés (DSND), des demandes de règlement en cours de traitement (DRCT) et des demandes de règlement concernant les prêts hypothécaires pour logements sociaux (LS) et prêts hypothécaires indexés (PHI). Le tableau qui suit présente les variations de la provision pour règlements.

(En millions)	Trois mois clos le 30 septembre					
	2015			2014		
	DSND et DRCT	LS et PHI	Total	DSND et DRCT	LS et PHI	Total
Solde au début de la période	536	230	766	615	220	835
Règlements payés et charges connexes pendant la période	(80)	-	(80)	(121)	(1)	(122)
Pertes sur règlements pendant la période	54	(1)	53	76	9	85
Solde à la clôture de la période	510	229	739	570	228	798

(En millions)	Neuf mois clos le 30 septembre					
	2015			2014		
	DSND et DRCT	LS et PHI	Total	DSND et DRCT	LS et PHI	Total
Solde au début de la période	551	227	778	650	219	869
Règlements payés et charges connexes pendant la période	(275)	(2)	(277)	(314)	(2)	(316)
Pertes sur règlements pendant la période	234	4	238	234	11	245
Solde à la clôture de la période	510	229	739	570	228	798

Contrats d'assurance en vigueur

Au 30 septembre 2015, les contrats d'assurance en vigueur, qui représentent le risque lié aux activités d'assurance prêt hypothécaire, totalisaient 525 milliards de dollars (543 milliards au 31 décembre 2014).

En vertu de l'article 11 de la LNH, l'encours total des prêts assurés ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2014).

Suffisance du passif des contrats d'assurance prêt hypothécaire

La suffisance du passif est testée chaque trimestre par la direction de même que chaque année dans le cadre de l'évaluation actuarielle. Le passif au titre des primes représente une provision pour les règlements futurs et les charges connexes qui sont attendus à l'égard des primes non acquises des contrats d'assurance en vigueur. Ainsi, cette provision reflète les défauts qui ne sont pas encore survenus et, par conséquent, couvre la période allant de la date d'évaluation à la date de défaut (la date présumée à laquelle survient le défaut).

Selon le test de suffisance du passif effectué pour la Société, aucune provision pour insuffisance des primes n'était requise au 30 septembre 2015.

11. TITRISATION

Cautionnements en vigueur

Le tableau qui suit présente le total des cautionnements en vigueur par programme, qui correspond à l'obligation maximale de remboursement du capital associée au cautionnement de paiement périodique.

(En milliards)	Au	
	30 septembre 2015	31 décembre 2014
TH LNH ¹	208	213
OHC ²	218	209
Total	426	422

¹ Y compris un montant nul (0,5 milliard de dollars au 31 décembre 2014) de TH LNH détenus en tant que sûreté pour le PAPHA.

² Y compris 3,3 milliards de dollars (2,6 milliards au 31 décembre 2014) de placements qui sont éliminés dans le bilan consolidé trimestriel non audité.

En vertu de l'article 15 de la LNH, le montant total des cautionnements du capital en vigueur ne doit pas dépasser 600 milliards de dollars (600 milliards au 31 décembre 2014).

12. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le tableau qui suit présente les composantes de l'impôt sur le résultat.

(En millions)	Trois mois clos le		Neuf mois clos le	
	30 septembre		30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Charge d'impôt exigible				
Charge d'impôt de la période considérée	116	280	333	544
Charge d'impôt différé				
Naissance et résorption de différences temporaires	7	15	10	17
Total de la charge d'impôt dans le résultat net	123	295	343	561
Charge (recouvrement) d'impôt sur les autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets latents sur les instruments financiers disponibles à la vente	(34)	(33)	-	176
Reclassement des (gains) pertes nets latents des exercices antérieurs réalisés pendant la période	-	(98)	(2)	(114)
Réévaluations des montants nets au titre des régimes à prestations déterminées	(14)	(7)	(13)	(32)
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt dans les autres éléments du résultat global	(48)	(138)	(15)	30
Total	75	157	328	591

13. RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché découle des incidences financières défavorables de l'évolution des facteurs sous-jacents du marché, notamment les taux d'intérêt et de change et le cours des actions.

Valeur à risque (VAR)

Le risque de marché lié aux placements en valeurs mobilières des portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation est évalué en appliquant des modèles de valeur à risque (VAR). La VAR est une technique utilisée pour mesurer la perte éventuelle maximale d'un portefeuille de placements pendant une période de détention précise et selon un niveau de confiance donné. Le 1^{er} janvier 2015, nous avons adopté une nouvelle méthode de calcul de la VAR afin de mieux tenir compte de la perte que pourraient entraîner des variations extrêmes dans notre portefeuille. La VAR au 31 décembre 2014 a été retraitée en conséquence.

La VAR au 30 septembre 2015 pour les portefeuilles de placements des activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation, selon un niveau de confiance de 95 % pendant une période de détention de 22 jours ouvrables, figure dans le tableau ci-après. La VAR est présentée séparément pour chaque facteur de risque de marché et pour l'ensemble du portefeuille. Les incidences de la diversification découlent du fait que la corrélation des risques de marché n'est pas parfaite. Il y a donc un avantage à diversifier les placements. Les chiffres de la VAR sont fondés sur les données historiques d'une année relativement aux cours et aux corrélations des marchés d'obligations et d'actions, et de 26 semaines relativement à la volatilité.

(En millions)	Au	
	30 septembre 2015	31 décembre 2014
Placements en valeurs mobilières		
Disponibles à la vente		
Risque de taux d'intérêt	269	196
Risque lié aux actions	67	65
Incidences de la diversification	(77)	(65)
VAR totale	259	196

Sensibilité aux taux d'intérêt

Le risque de marché pour le portefeuille de prêts, de placements, d'emprunts et de swaps des activités d'aide au logement est évalué en fonction de la sensibilité aux variations des taux d'intérêt.

Le tableau qui suit présente les incidences d'une variation des taux d'intérêt sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

(En millions)	Au			
	30 septembre 2015		31 décembre 2014	
	Variation des taux d'intérêt		Variation des taux d'intérêt	
	-200 pb	+200 pb	-200 pb	+200 pb
Gains (pertes) nets latents	(19)	15	-	-

Les prêts et emprunts évalués au coût amorti sont également exposés au risque de taux d'intérêt. Le tableau qui suit présente l'incidence nette d'une variation des taux d'intérêt sur la juste valeur.

(En millions)	Au			
	30 septembre 2015		31 décembre 2014	
	Variation des taux d'intérêt		Variation des taux d'intérêt	
	-200 pb	+200 pb	-200 pb	+200 pb
Hausse (baisse) de la juste valeur de l'actif net	(75)	67	(79)	72

Les produits d'intérêts nets des activités d'aide au logement sont aussi sensibles aux variations des taux d'intérêt. La variation défavorable maximale des produits d'intérêts nets, qui est limitée à 1,5 million de dollars selon notre politique, était de 0,6 million de dollars au 30 septembre 2015 (0,1 million au 31 décembre 2014). Ce montant est calculé selon un degré de confiance de 95 % sur une période d'un an.

14. RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente les pertes financières potentielles découlant du défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie institutionnelle de remplir ses obligations contractuelles. Nous sommes exposés au risque de crédit provenant de diverses sources, notamment du défaut de paiement des emprunteurs par l'entremise des contrats d'assurance (note 10), et au risque de crédit de contreparties institutionnelles découlant des cautionnements en vertu du Programme des TH LNH et du Programme des OHC (note 11), des ententes de prêt (note 6), des placements en titres à revenu fixe et des transactions sur instruments dérivés.

Le risque de crédit lié à l'assurance prêt hypothécaire est géré en faisant preuve de prudence dans la conception des produits, la souscription des prêts et la gestion des cas de défaut, ainsi qu'en constituant des réserves en capital adéquates.

Le risque de crédit lié aux cautionnements de paiement périodique est géré en faisant preuve de diligence raisonnable dans l'approbation des émetteurs de TH LNH, en surveillant constamment la qualité du crédit d'un émetteur et sa conformité aux programmes, et en exigeant que tous les prêts hypothécaires sous-jacents aux TH LNH soient assurés contre les défauts de paiement des emprunteurs. Nous atténuons davantage ce risque en nous faisant attribuer tous les droits, titres et intérêts sur les prêts hypothécaires sous-jacents afin de toucher les paiements de capital et d'intérêts en cas de défaut d'un émetteur.

Le risque de crédit lié aux prêts consentis dans le cadre des activités d'aide au logement est en partie atténué grâce à des mesures comme des garanties d'emprunt par d'autres entités gouvernementales. Les pertes liées aux défauts de paiement peuvent être recouvrées auprès de divers ordres de gouvernement.

Dans le cadre du Programme des OHC, nous sommes exposés à un risque de crédit en cas de défaut des contreparties de swap. Ce risque est atténué en ne faisant affaire qu'avec des contreparties de swap hautement notées et en exigeant des sûretés fondées sur les notes.

La juste valeur des sûretés dans le cadre du Programme des OHC s'élevait à 225 575 millions de dollars au 30 septembre 2015 (211 980 millions au 31 décembre 2014), ce qui comprend la juste valeur des sûretés des swaps détenues et la juste valeur des TH LNH et titres de réinvestissement qui nous sont vendus par les institutions financières canadiennes. La valeur des sûretés dans le cadre du PAPHA était nulle au 30 septembre 2015 (2 026 millions de dollars au 31 décembre 2014) puisque ce programme a été achevé le 15 mars 2015.

Le risque de crédit lié aux placements en titres à revenu fixe et aux instruments dérivés est géré en appliquant des lignes de conduite, qui prévoient des notes minimales pour les contreparties et des limites de diversification pour les portefeuilles de placements par émetteur, note, durée et secteur d'activité, ainsi qu'en concluant des accords juridiques appropriés et en exigeant des sûretés pour les instruments dérivés.

Nous obtenons des sûretés financières de la part des contreparties de swap pour atténuer le risque de crédit découlant des transactions sur instruments dérivés. En cas de défaut d'une contrepartie, nous avons le droit de liquider la sûreté financière détenue pour compenser le montant dû par la contrepartie. La valeur des sûretés à l'égard de swaps était nulle au 30 septembre 2015 (1 million de dollars au 31 décembre 2014).

15. INFORMATIONS SECTORIELLES

Tel qu'il est indiqué à la note 1, les états financiers consolidés trimestriels non audités reflètent les comptes des activités d'aide au logement, d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation, qui sont toutes axées sur différents programmes appuyant nos objectifs. Les comptes de la FCH, une entité juridique distincte, sont comptabilisés au titre des activités de titrisation. Les résultats de chaque grand secteur d'activité sont établis conformément aux méthodes comptables décrites à la note 2 de notre *Rapport annuel 2014*. Certains éléments de la colonne « Activités d'aide au logement » ne s'appliquent pas à toutes les activités. Les actifs sont situés au Canada, où les produits sont constatés.

Les produits des secteurs à présenter sont générés comme suit :

- Les produits des activités d'aide au logement proviennent des crédits parlementaires et des produits d'intérêts sur les prêts;
- Les produits des activités d'assurance prêt hypothécaire sont constitués des primes d'assurance, des droits de demande et des produits de placements;
- Les produits des activités de titrisation proviennent des droits de cautionnement, des produits de placements et des produits d'intérêts sur les prêts.

Trois mois clos le 30 septembre (En millions)	Activités d'aide au logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de titrisation		Éliminations		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	463	435	-	-	-	-	-	-	463
Primes et droits acquis	-	-	398	425	68	61	-	-	466	486
Produits d'intérêts nets										
Produits d'intérêts										
Prêts	109	118	-	-	1 091	1 215	-	-	1 200	1 333
Autres	18	19	-	-	-	-	-	(1)	18	18
	127	137	-	-	1 091	1 215	-	(1)	1 218	1 351
Charges d'intérêts	122	136	-	-	1 089	1 213	(20)	(19)	1 191	1 330
	5	1	-	-	2	2	20	18	27	21
Produits de placements	-	-	142	166	10	9	(12)	(12)	140	163
Gains (pertes) nets réalisés	-	-	2	629	2	1	(25)	(7)	(21)	623
Gains (pertes) nets latents	9	63	-	(1)	-	-	1	1	10	63
Autres produits	5	3	1	-	16	17	-	-	22	20
TOTAL DES PRODUITS ET DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES	482	502	543	1 219	98	90	(16)	-	1 107	1 811
CHARGES										
Programmes de logement	463	435	-	-	-	-	-	-	463	435
Règlements d'assurance	-	-	53	85	-	-	-	-	53	85
Charges opérationnelles	5	5	57	59	26	26	-	-	88	90
	468	440	110	144	26	26	-	-	604	610
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	14	62	433	1 075	72	64	(16)	-	503	1 201
Impôt sur le résultat	2	16	107	263	18	16	(4)	-	123	295
RÉSULTAT NET	12	46	326	812	54	48	(12)	-	380	906
Total des produits et des crédits parlementaires	482	502	543	1 219	98	90	(16)	-	1 107	1 811
Produits intersectoriels ¹	1	(1)	(37)	(18)	20	19	16	-	-	-
Produits externes et crédits parlementaires	483	501	506	1 201	118	109	-	-	1 107	1 811

¹ Les produits intersectoriels font référence à ce qui suit :

- pour les activités d'assurance prêt hypothécaire, les produits comptabilisés proviennent des placements en Obligations hypothécaires du Canada et des emprunts sur les marchés de capitaux;
- pour les activités d'aide au logement, les produits comptabilisés proviennent des placements en Obligations hypothécaires du Canada.

Neuf mois clos le 30 septembre (En millions)	Activités d'aide au logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de titrisation		Éliminations		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	Crédits parlementaires affectés aux programmes de logement	1 573	1 512	-	-	-	-	-	-	1 573
Primes et droits acquis	-	-	1 173	1 248	189	179	-	-	1 362	1 427
Produits d'intérêts nets										
Produits d'intérêts										
Prêts	324	360	-	-	3 328	3 771	-	-	3 652	4 131
Autres	54	52	-	-	-	-	(2)	(5)	52	47
	378	412	-	-	3 328	3 771	(2)	(5)	3 704	4 178
Charges d'intérêts	373	407	-	-	3 321	3 764	(57)	(62)	3 637	4 109
	5	5	-	-	7	7	55	57	67	69
Produits de placements	-	-	420	474	29	27	(37)	(34)	412	467
Gains (pertes) nets réalisés	-	-	10	793	5	1	(27)	(27)	(12)	767
Gains (pertes) nets latents	16	61	2	(53)	-	-	2	4	20	12
Autres produits	15	11	1	2	51	57	-	-	67	70
TOTAL DES PRODUITS ET DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES	1 609	1 589	1 606	2 464	281	271	(7)	-	3 489	4 324
CHARGES										
Programmes de logement	1 573	1 512	-	-	-	-	-	-	1 573	1 512
Règlements d'assurance	-	-	238	245	-	-	-	-	238	245
Charges opérationnelles	16	14	171	166	78	79	-	-	265	259
	1 589	1 526	409	411	78	79	-	-	2 076	2 016
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	20	63	1 197	2 053	203	192	(7)	-	1 413	2 308
Impôt sur le résultat	1	13	293	500	51	48	(2)	-	343	561
RÉSULTAT NET	19	50	904	1 553	152	144	(5)	-	1 070	1 747
Total des produits et des crédits parlementaires	1 609	1 589	1 606	2 464	281	271	(7)	-	3 489	4 324
Produits intersectoriels ¹	-	(2)	(64)	(60)	57	62	7	-	-	-
Produits externes et crédits parlementaires	1 609	1 587	1 542	2 404	338	333	-	-	3 489	4 324

¹ Les produits intersectoriels font référence à ce qui suit :

- pour les activités d'assurance prêt hypothécaire, les produits comptabilisés proviennent des placements en Obligations hypothécaires du Canada et des emprunts sur les marchés de capitaux;
- pour les activités d'aide au logement, les produits comptabilisés proviennent des placements en Obligations hypothécaires du Canada.

Au 30 septembre 2015 et au 31 décembre 2014 (En millions)	Activités d'aide au logement		Activités d'assurance prêt hypothécaire		Activités de titrisation		Éliminations ¹		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	ACTIF									
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 134	978	269	1 190	26	1	-	-	1 429	2 169
Titres acquis dans le cadre de conventions de revente	269	126	-	-	-	-	-	-	269	126
Placements en valeurs mobilières										
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	1 173	1 194	89	87	1	1	(50)	(222)	1 213	1 060
Disponibles à la vente	-	-	22 817	21 939	2 467	2 223	(3 257)	(2 350)	22 027	21 812
Détenus à des fins de transaction	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts										
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	5 085	5 503	-	-	-	-	-	-	5 085	5 503
Prêts et créances	4 143	4 432	-	-	218 922	211 512	-	-	223 065	215 944
Intérêts courus à recevoir	166	211	184	103	1 028	411	(22)	(6)	1 356	719
Instruments dérivés	126	105	-	-	-	-	-	-	126	105
Montants à recevoir du gouvernement du Canada	271	285	-	-	-	-	-	-	271	285
Débiteurs et autres actifs	209	273	801	446	46	48	-	-	1 056	767
	12 576	13 107	24 160	23 765	222 490	214 196	(3 329)	(2 578)	255 897	248 490
PASSIF										
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	-	244	325	-	-	-	-	244	325
Emprunts										
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	7 450	7 691	-	-	-	-	(13)	(14)	7 437	7 677
Autres passifs financiers	4 272	4 533	-	-	218 922	211 512	(3 140)	(2 433)	220 054	213 612
Intérêts courus à payer	112	123	-	-	1 011	404	(22)	(6)	1 101	521
Instruments dérivés	35	31	-	-	-	-	-	-	35	31
Créditeurs et autres passifs	311	340	80	325	17	8	-	-	408	673
Passif au titre des régimes à prestations déterminées	197	190	297	284	6	5	-	-	500	479
Provision pour règlements	-	-	739	778	-	-	-	-	739	778
Primes et droits non acquis	-	-	5 463	5 575	681	592	-	-	6 144	6 167
Passif d'impôt différé	11	8	59	60	17	10	(41)	(33)	46	45
	12 388	12 916	6 882	7 347	220 654	212 531	(3 216)	(2 486)	236 708	230 308
CAPITAUX PROPRES DU CANADA	188	191	17 278	16 418	1 836	1 665	(113)	(92)	19 189	18 182
	12 576	13 107	24 160	23 765	222 490	214 196	(3 329)	(2 578)	255 897	248 490

¹ Les éliminations portées au bilan concernent les placements intersectoriels en Obligations hypothécaires du Canada et les emprunts sur les marchés de capitaux, de même que les débiteurs et créditeurs intersectoriels.

16. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Nous versons des droits au gouvernement du Canada en contrepartie de la garantie financière fournie par ce dernier à l'égard de nos activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation. Ces droits, qui sont comptabilisés dans les charges opérationnelles, ont totalisé 4 millions et 11 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2015 (3 millions et 10 millions, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2014) pour les activités de titrisation et 4 millions et 11 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2015 (2 millions et 3 millions, respectivement, pour les trois mois et neuf mois clos le 30 septembre 2014) pour les activités d'assurance prêt hypothécaire.

Tous les autres renseignements sur les transactions significatives entre parties liées et les soldes sont fournis dans les notes pertinentes.

17. PASSIFS ÉVENTUELS

La SCHL fait l'objet de poursuites totalisant 20 millions de dollars (24 millions au 31 décembre 2014). Puisqu'il est actuellement impossible d'en prévoir le dénouement, aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée. Nous ne prévoyons pas que la résolution finale de toute poursuite à laquelle nous sommes partie aura une incidence défavorable importante sur notre situation financière.

18. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 30 octobre 2015, la SCHL a annoncé l'adoption d'une nouvelle structure de régime de retraite à prestations déterminées qui s'appliquera à tous ses employés et des changements à ses autres avantages postérieurs à l'emploi, qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Le régime actuel à cotisations déterminées n'acceptera plus de nouveaux participants et tous les employés seront transférés au nouveau régime à prestations déterminées modifié. Une évaluation de l'incidence de ces changements sur les états financiers au 31 décembre 2015 est en cours.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

700, chemin de Montréal

Ottawa (Ontario)

K1A 0P7

Pour obtenir ce document, consultez le site Web de la SCHL (www.schl.ca) ou composez le 1-800-668-2642.